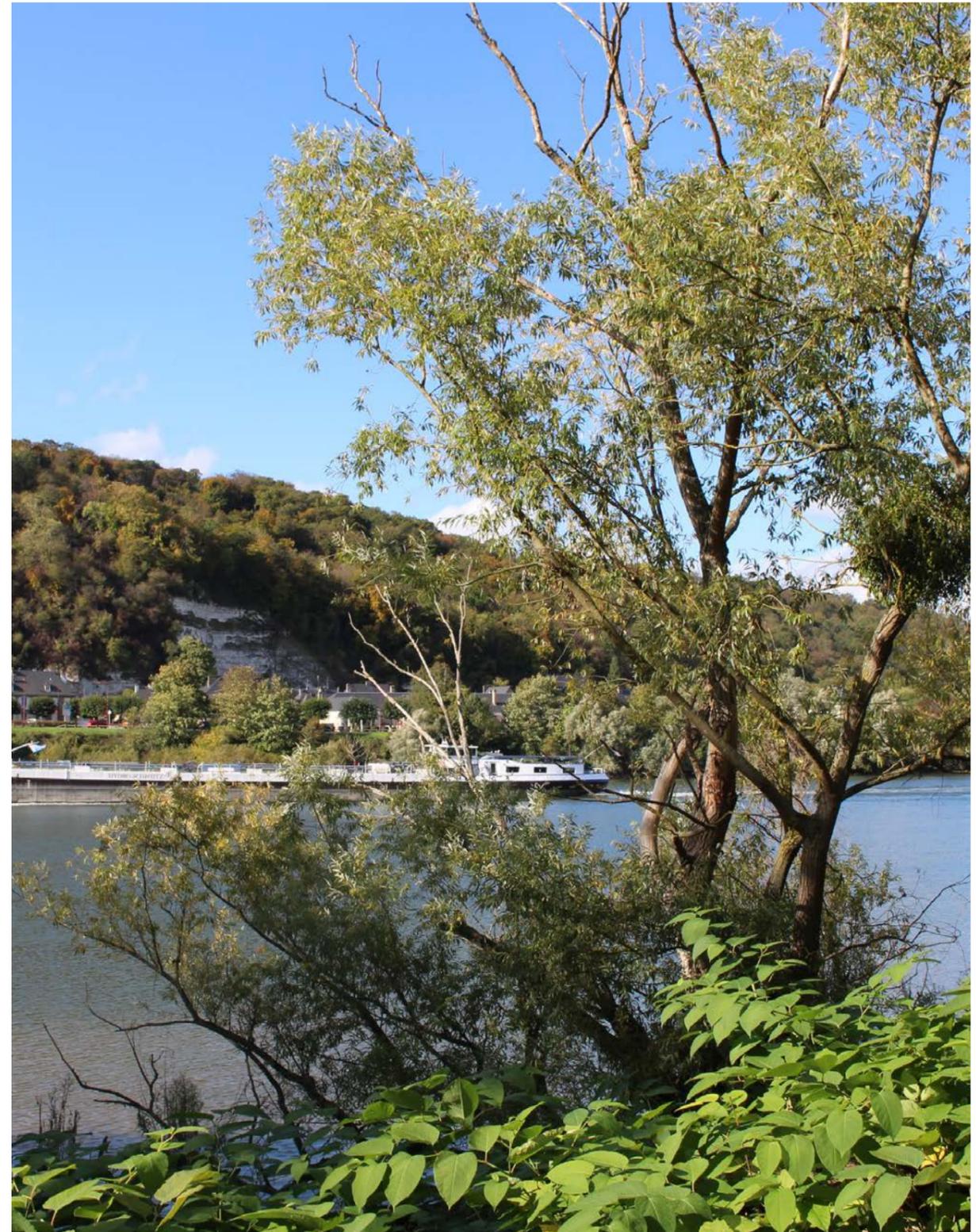


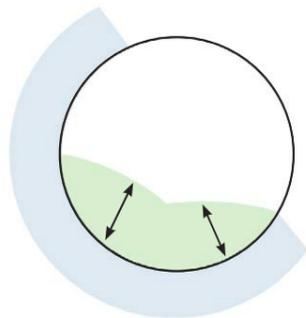
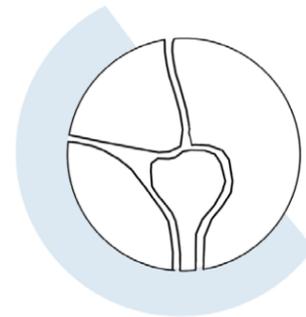
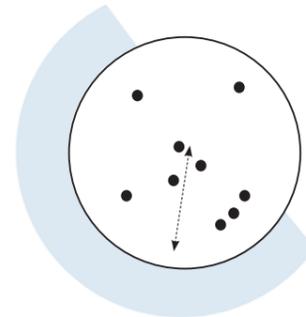
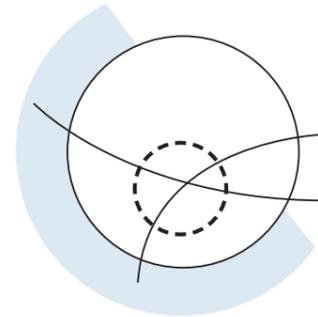
Juliette Bossey
Albane Leguay
Claudia Pérez Pilco
Anibal Torrealba
Amélie Lorgeoux

Saint-Aubin-Lès-Elbeuf.

Diagnostic



Sommaire.



Présentation générale.

- Une discontinuité de la trame bleue et de la trame verte
- Une commune jeune et reliée.
- Une conscience du risque sur un territoire inondable.
- Une connaissance du risque le long des berges de la Seine.

Une ville sans centralité.

- Un noeud de circulation central, mais un centre-ville qui a du mal à exister.
- Un centre-ville peu fréquenté et peu attractif.

Une ville avec des potentiels.

- Equipements publics et patrimoine industriel : les potentiels.

Une ville fracturée.

- Fractures dans une commune aux quartiers mono-fonctionnels.
- Des fractures dans la ville dues à des infrastructures.
- Composantes des berges : le canal comme limite.
- La voie ferrée comme espace tampon de protection entre un tissu pavillonnaire et la zone industrielle.

Une ville en retrait.

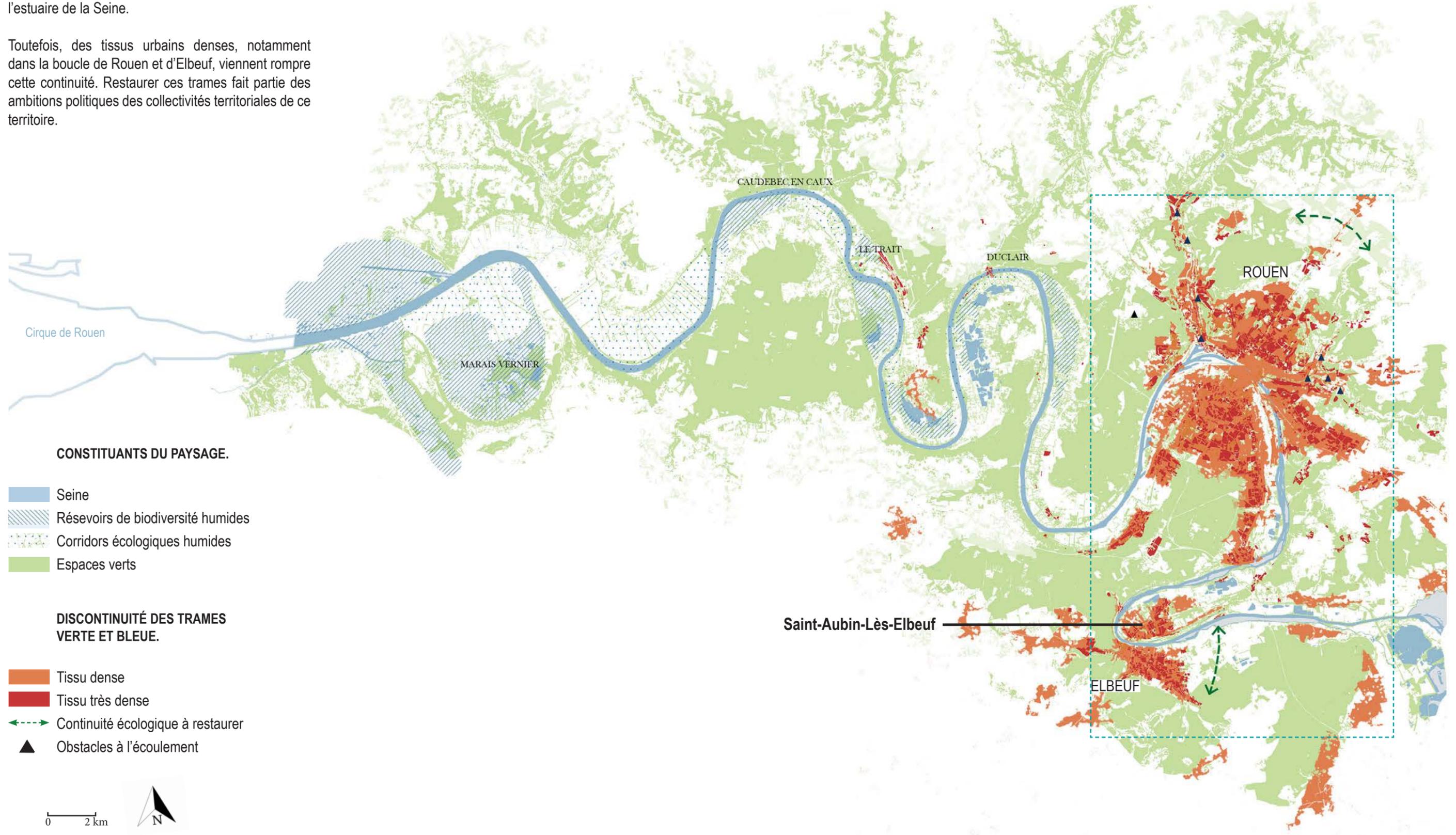
- Dilatation des berges de la Seine : une ville construite en retrait
- Développement des mobilités douces le long des berges : une conscience du risque?
- Une «trame verte» de prairies inondables : une zone tampon.
- La Seine : une limite entre Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et Elbeuf.
- Une qualité paysagère à préserver et accompagner.
- Aménagement des berges en zones inondables : une épaisseur avant la ville.

Carte de synthèse.

Présentation générale.

Cette carte met en lumière une continuité certaine de la trame bleue et de la trame verte tout le long de l'estuaire de la Seine.

Toutefois, des tissus urbains denses, notamment dans la boucle de Rouen et d'Elbeuf, viennent rompre cette continuité. Restaurer ces trames fait partie des ambitions politiques des collectivités territoriales de ce territoire.



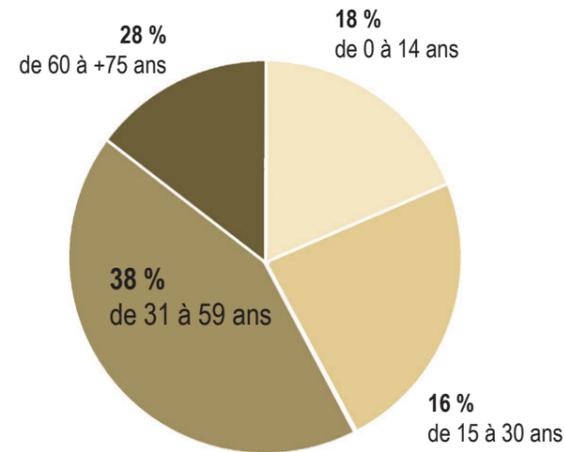
Une discontinuité de la trame bleue et de la trame verte le long de l'estuaire de la Seine.

Une commune de Normandie près d'une métropole.

Saint-Aubin-Lès-Elbeuf est une commune de 8178 habitants, selon les chiffres de l'INSEE de 2016. Cette commune de Seine-Maritime est située au Sud de la métropole de Rouen, vers laquelle elle est reliée par différents réseaux. Si 90% des logements sont des résidences principales, 7,5% des logements sont vacants.

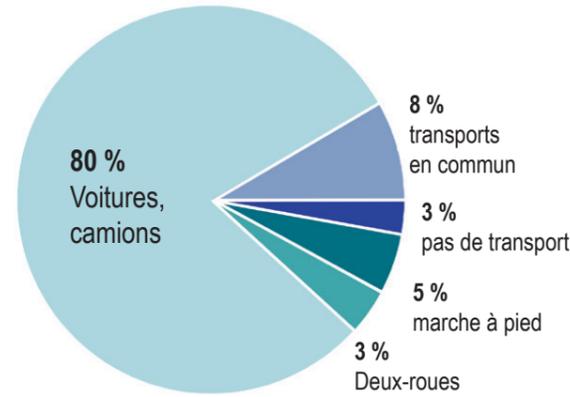
Répartition des habitants par âge.

Les habitants de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf sont plutôt jeunes, avec près de 20% d'enfants de 0 à 14 ans. Les actifs de 31 à 59 ans représentent quant à eux près de 40 % de la population.



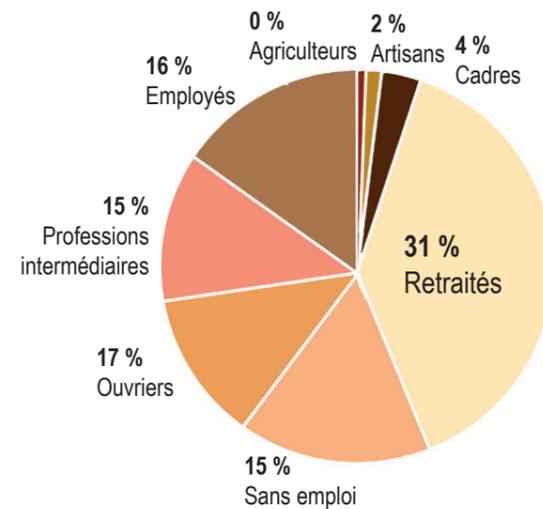
Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail.

Une majeure partie des habitants de cette commune vont travailler en voiture. Ils représentent 80% des quelques 8000 habitants. Cela s'explique en partie par le fait que ces personnes ne travaillent pas à proximité de leur domicile : 2380 des 3083 actifs de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf ne travaillent pas dans cette commune, selon les données de l'INSEE en 2016. Très peu empruntent les transports en commun ou marchent pour aller travailler tous les jours, seulement 13%.



Répartition des actifs selon leur catégorie socio-professionnelle.

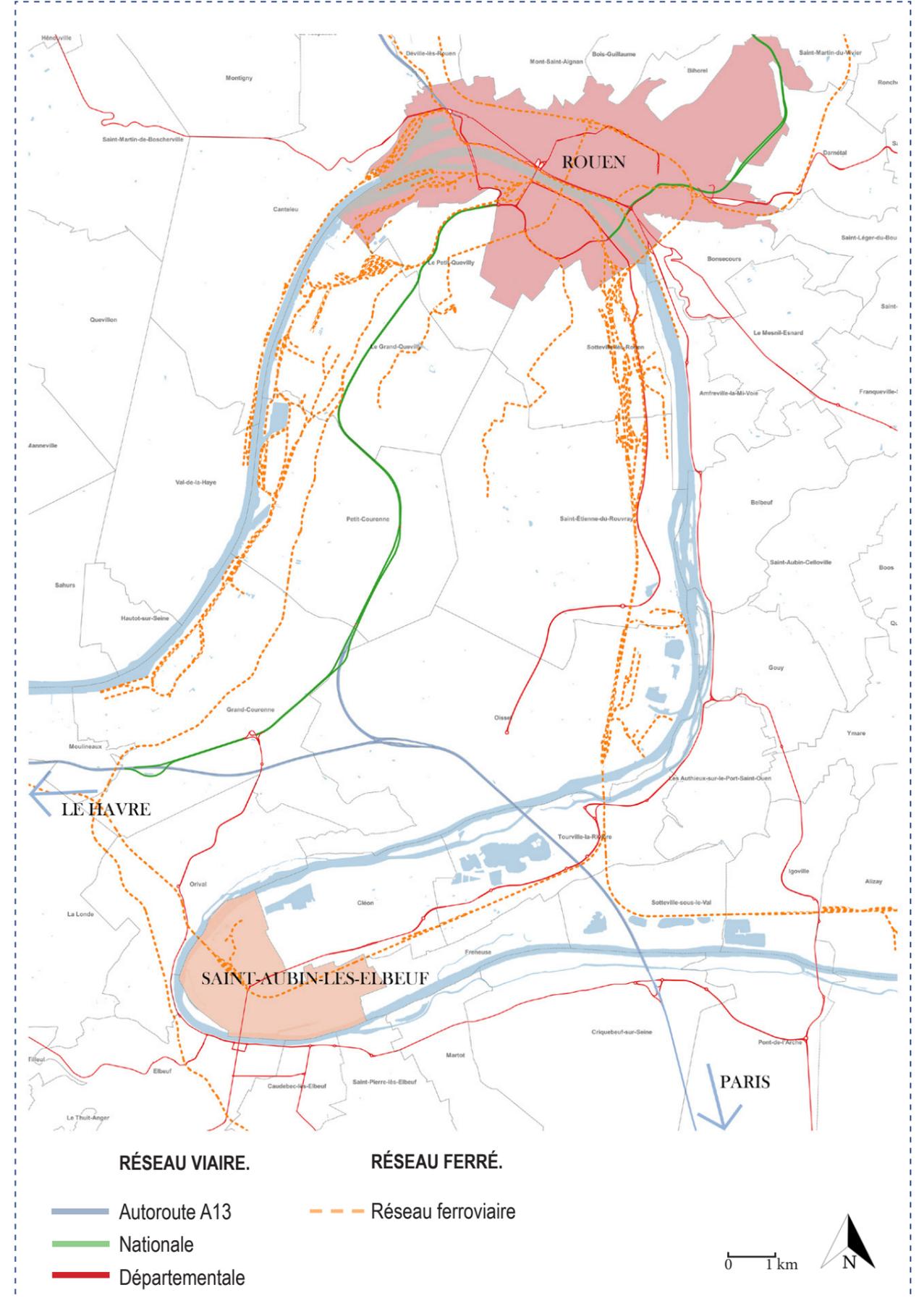
La majeure partie des habitants de cette commune sont ouvriers ou employés. On remarque qu'il n'y a pas d'agriculteurs à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, et que seulement 2% sont des artisans. Le taux de chômage est également plus élevé que la moyenne nationale actuelle. Aussi, sur cette tranche de population ayant plus de 15 ans, la majeure partie est à la retraite.



D'après les données de l'INSEE, 2016

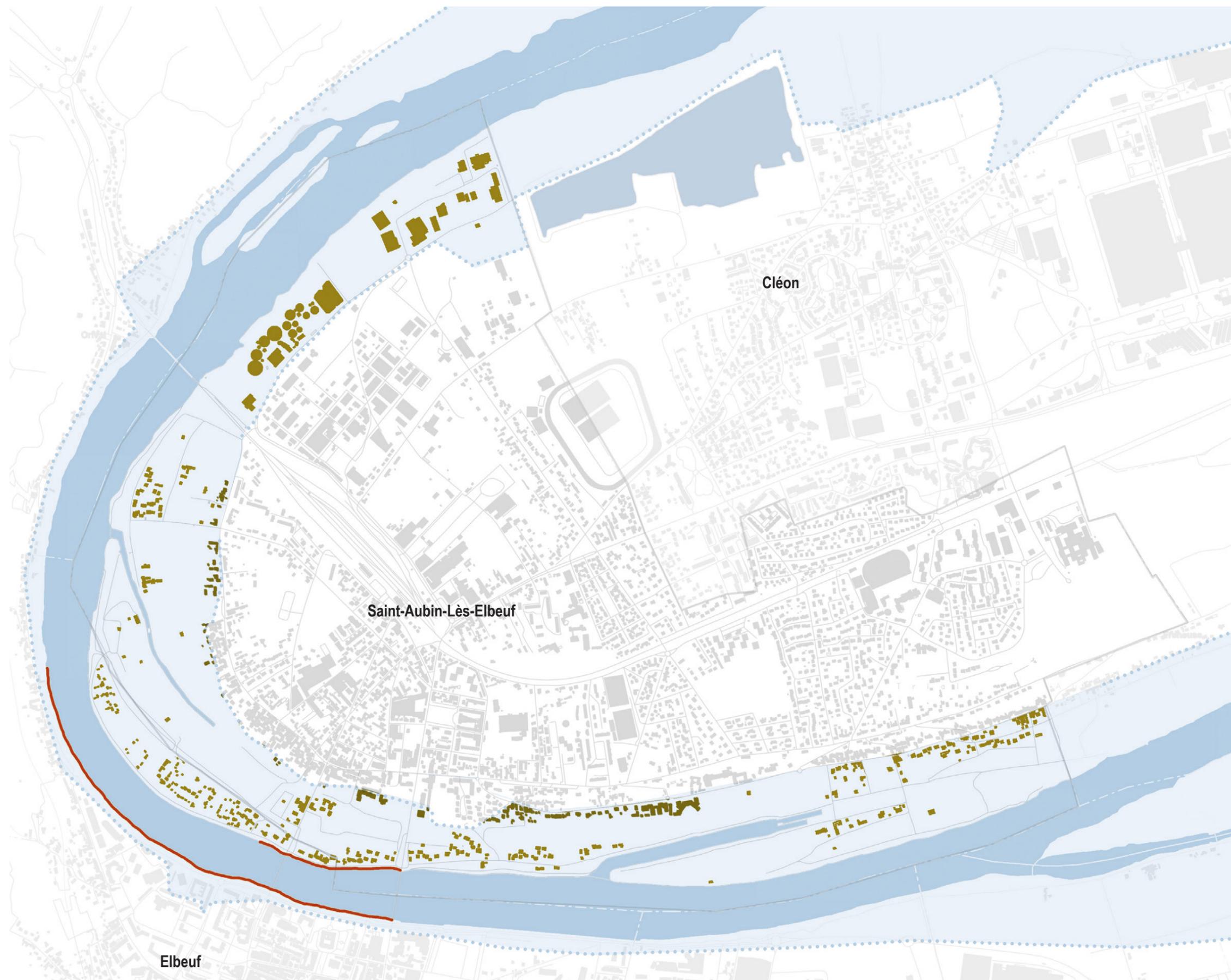
Une commune jeune et reliée.

Réseau du système de circulation vers la métropole de Rouen.



Sur place, nous nous sommes rapidement rendu compte que le risque d'inondation était finalement un facteur de préservation de la nature et des rives de la Seine, contrairement ce que nos intuitions de départ nous laissaient penser. Du côté de St-Aubin-Lès-Elbeuf, la promenade le long du fleuve est très agréable et c'est là que nous avons rencontré le plus d'usagers.

Les constructions se trouvant sur cette zone de divagation sont aménagées, et deviennent presque une « architecture vernaculaire ». En effet, même au centre de la ville, une zone qui semble loin de tout danger, nous avons retrouvé ces aménagements, telle que la surélévation des accès et pièces de vie.



RISQUES.

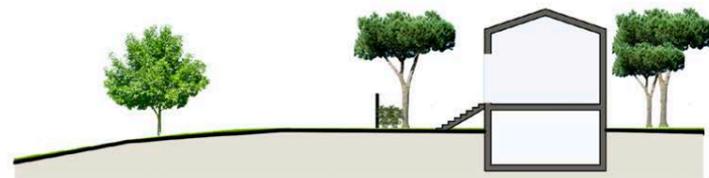
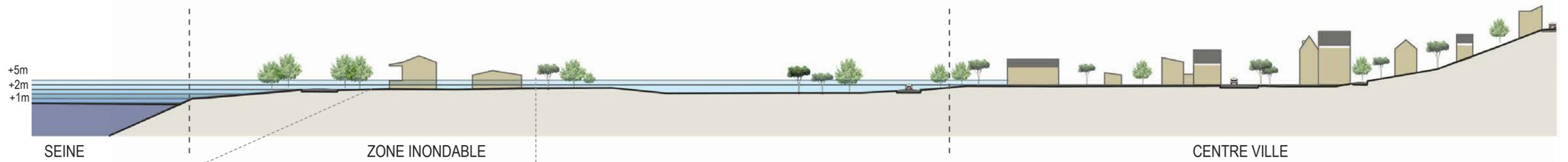
- Seine
- Zone inondable
- Nappe affleurante

AMÉNAGEMENTS.

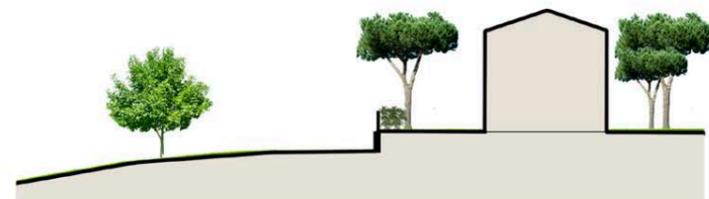
- Constructions adaptées
- Rive renforcée

Une conscience du risque sur un territoire inondable.

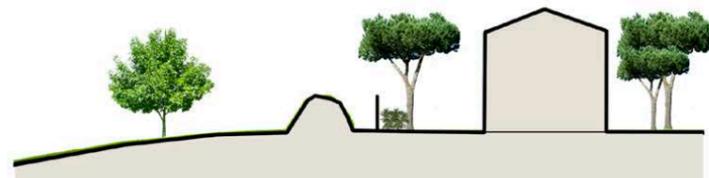
Coupe de la Seine au centre-ville avec simulations de différents niveaux d'inondations.



PIÈCE DE VIE EN HAUTEUR, RDC DE SERVICE



JARDIN SURÉLEVÉ



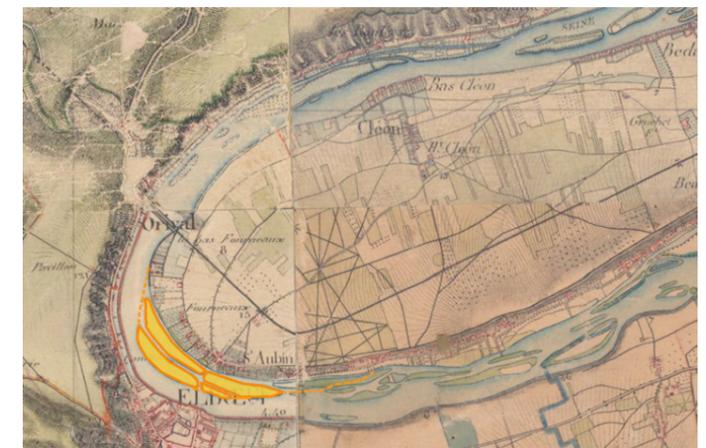
TALUS

Exemples de pavillons aménagés pour se préparer aux inondations.

Une commune construite en connaissance du risque.



Extrait de la carte de Cassini, XVIIIème siècle



Extrait de la carte de l'état major, XIXème siècle

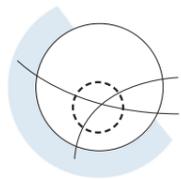
Un tissu urbain qui se densifie loin de la Seine.

A l'origine de la formation du tissu urbain de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, une topographie marquée permet une installation humaine à l'abri de la Seine et de ses possibles inondations, tout en pouvant profiter de ses avantages pour le développement du commerce et des échanges. Le centre-ville est toujours aujourd'hui en surplomb net par rapport à la Seine. Les berges de ce fleuve se sont également déplacées à travers le temps, pour peu à peu former des îles sur les berges de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf au XIXème siècle. Cette zone très humide et fortement inondable n'a pas été habitée dans un premier temps et le centre-ville se densifie en hauteur, en retrait des berges. Nous pouvons donc penser que le risque a toujours été présent dans les consciences pour l'aménagement de cette commune.

Des constructions adaptées au bord des berges de la Seine.

En longeant les berges de la Seine, nous apercevons différents dispositifs mis en place à travers le temps et l'expérience des inondations. Ces maisons en zone à risque présentent de légers talus pour se protéger d'éventuelles inondations mineures. De nombreux jardins sont également surélevés par rapport au niveau des berges. Ces deux aménagements ne sont pas nécessairement les plus efficaces car ils participent à déporter l'eau vers les habitations voisines. De plus, le talus accentue le risque par une potentielle rupture de ce dernier. Ailleurs, certains optent pour des terrasses surélevées et ainsi privilégient des pièces non habitées - comme des garages - pour les R-1. Ainsi, ils acceptent la présence de l'eau dans leur logement. Ce ne sont pas les seuls aménagements prévus. En effet, des barrages régulent le flux de la Seine et limitent le risque d'inondation et les berges sont également renforcées dans les tissus urbains denses.

Une connaissance du risque le long des berges de la Seine.



Une ville sans centralité.

Cette commune présente un noeud de circulation au sein de son centre urbain. Ce rassemblement des moyens de communication pourrait participer au dynamisme d'un centre-ville renforçant une certaine centralité dans la ville, mais ce n'est pas le cas. Au contraire, la départementale traverse le centre-ville et crée une fracture infranchissable. Un des objectifs récents du PADD est de renforcer cette centralité afin de redynamiser et affirmer le centre-ville de la commune de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf. Des places végétalisées sont déjà aménagées le long de cet axe scindant le centre, mais sont peu fréquentées. Les deux entrées de ville se font par des départementales, dont une à double voie, ce qui renforce l'idée de passage à travers le centre et non d'arrêt.



① Entrée de ville par la départementale.



② Vue sur la départementale qui traverse la ville.



Un noeud de circulation central, mais un centre-ville qui a du mal à exister.

UN CENTRE VILLE DESERT.

Les rues du centre-ville sont aménagées plutôt comme des lieux de passage et non d'arrêt. Pourtant on remarque que les voitures et les piétons sont très peu nombreux, surtout en comparaison avec la départementale. Les commerces attirent peu la clientèle, à l'exception de la boulangerie de la gare où de nombreux clients se rendent à l'heure du déjeuner.

① PLACE DE L'EGLISE.

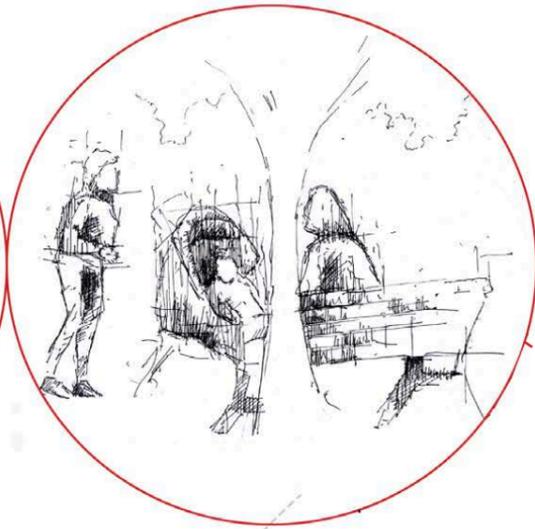
Cette place est l'un des lieux où l'on peut régulièrement voir des gens prendre le temps de s'arrêter et se distraire. En effet, Après 16 heures, de nombreux parents viennent se promener avec leurs enfants. On peut supposer que cela provient de la proximité avec les écoles et l'éloignement avec la départementale qui en fait un lieu peu attractif.

② PLACE DE LA MAIRIE.

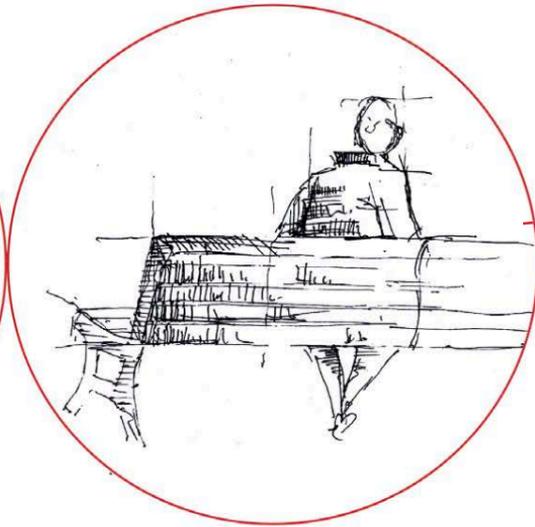
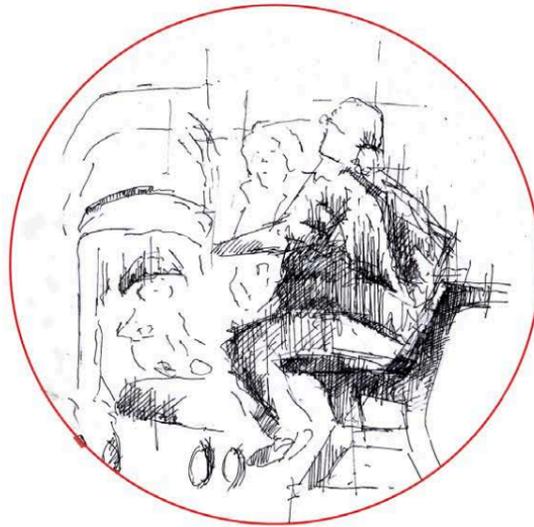
Malgré la taille de la place et ses aménagements arborés, nous n'avons vu personne s'arrêter sur les bancs. On peut alors supposer que cette place souffre de sa proximité avec la départementale, bruyante et oppressante qui ne donne pas envie de rester. Nous pouvons également penser que ces aménagements stricts et forçant les usages ne permet pas l'appropriation de ce lieu.



Commerces fermés et à l'abandon dans la rue principale du centre-ville, le long de la départementale.

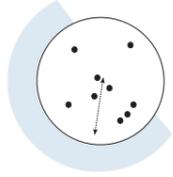


Personnes rencontrées sur la place de l'Eglise.



Un centre-ville peu fréquenté et peu attractif.

Une ville avec des potentiels.

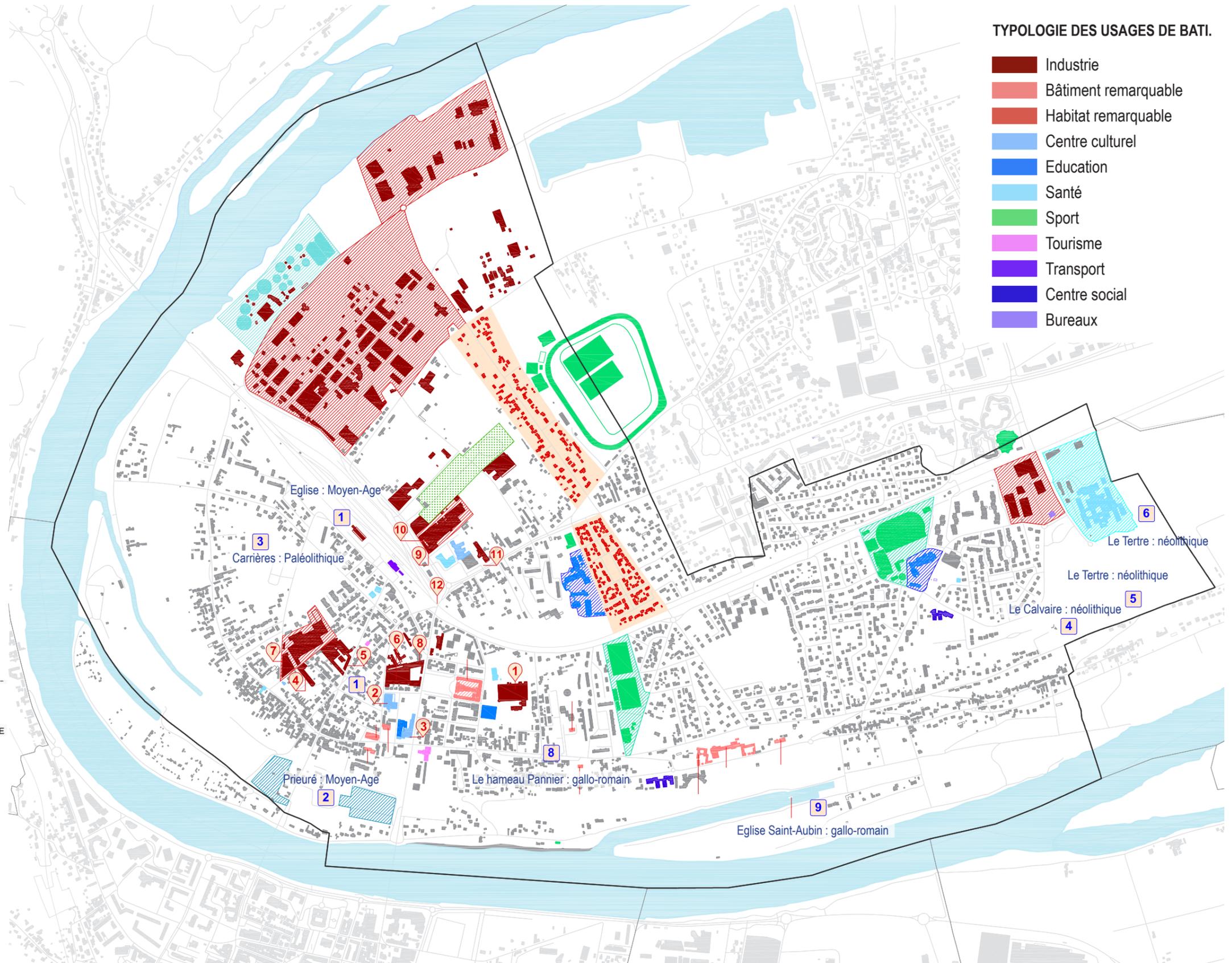


Edifices : patrimoine industriel.

- 1 FILATURE ROZE (1871-1889) - SA CHEDVILLE & CIE (1889-1920) - POUILLOT, MOCH ET ODELIN (1920-1926) - SA SCHACHT & CIE (1926-1955) - SA DRAGÉES DE FRANCE (1955-1970) - EDITIONS ROMBALDI (1970-1990) - DIFFUSION N°1 (1990-2001)
- 2 USINE DE CHAUDRONNERIE J.-H. PELISSE - PINCHARD DEY FRÈRES - SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'ELBEUF - SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES COMPTEURS ET APPAREILS D'UTILISATION DU GAZ - E. GRIOT S.A. R. L. - SOCIÉTÉ BAILLE ET FILS - ACTUELLEMENT ATELIERS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
- 3 USINE DE TEINTURERIE DE LAINE SÉLIGMANN ET FRAENCKEL - TEINTURERIE DE SAINT-AUBIN LES ELBEUF S. A. - ACTUELLEMENT ÉCOLE PRIMAIRE
- 4 TISSAGE DE LAINE ET USINE D'APPRÊT DES ÉTOFFES LECERF - ACTUELLEMENT USINE DE TUYAUX FLEXIBLES SPIRAGINE S. A.
- 5 FILATURE, TISSAGE ET USINE D'APPRÊT DES ÉTOFFES DE LAINE HENRI LECERF - MAURICE LECERF - SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF LECERF ET CIE - CÂBLERIE SOFESA S. A.
- 6 CENTRALE ÉLECTRIQUE D'ELBEUF ET DÉPÔT DE TRAMWAYS D'ELBEUF
- 7 FILATURE DE LAINE GEORGES CANTHELOU - USINE D'APPRÊT DES ÉTOFFES RAYMOND FOUARD S.A.R.L. - USINE D'ÉBÉNISTERIE DU CONSORTIUM FRANÇAIS DES MEUBLES SUFREN - ACTUELLEMENT CENTRE D'ACTIVITÉS DU QUESNOT
- 8 FILATURE DE LAINE EMILE NIVERT, PUIS NIVERT ET CIE - NIVERT ET BOURGEOIS, PUIS FILATURE ET TISSAGE DE COTON ELIE PLASSE - USINE LIÉE AU TRAVAIL DU BOIS (USINE DE CRAYONS À MINE DE GRAPHITE) SÉMAJOR - GILBERT BLANZY POURRE, ACTUELLEMENT CONTÉ S. A.
- 9 USINE À PAPIER À CIGARETTE ZIG ZAG - USINE DE FIBRES ARTIFICIELLES ET SYNTHÉTIQUES DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE SOIE ARTIFICIELLE - SOCIÉTÉ DES TEXTILES ARTIFICIELS DE BESANÇON ACTUELLEMENT USINE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PHYTOSANITAIRES ET ORGANIQUES DE SYNTHÈSE RHÔNE POULENC
- 10 FILATURE DE LAINE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE PEIGNAGE TISSAGE DE LAINE D'ELBEUF SAINT AUBIN S. A. R. L. - VICTOR WASSON S. A. R. L. - ACTUELLEMENT ZONE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
- 11 FILATURE DE LAINE SAUS ET CIE - LE CARBONISAGE ELBEUVIEN S. A.
- 12 TRAMWAY D'ELBEUF

TYPLOGIE DES USAGES DE BATI.

- Industrie
- Bâtiment remarquable
- Habitat remarquable
- Centre culturel
- Education
- Santé
- Sport
- Tourisme
- Transport
- Centre social
- Bureaux



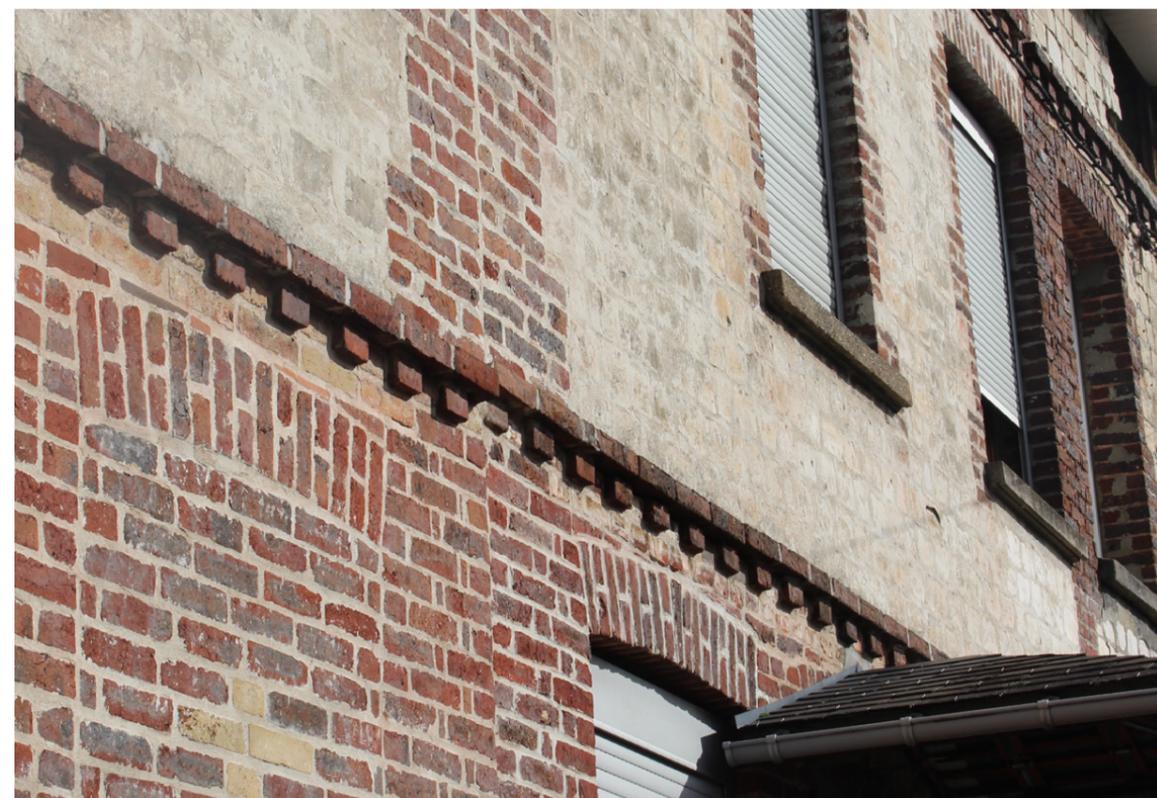
Equipements publics et patrimoine industriel : les potentiels.



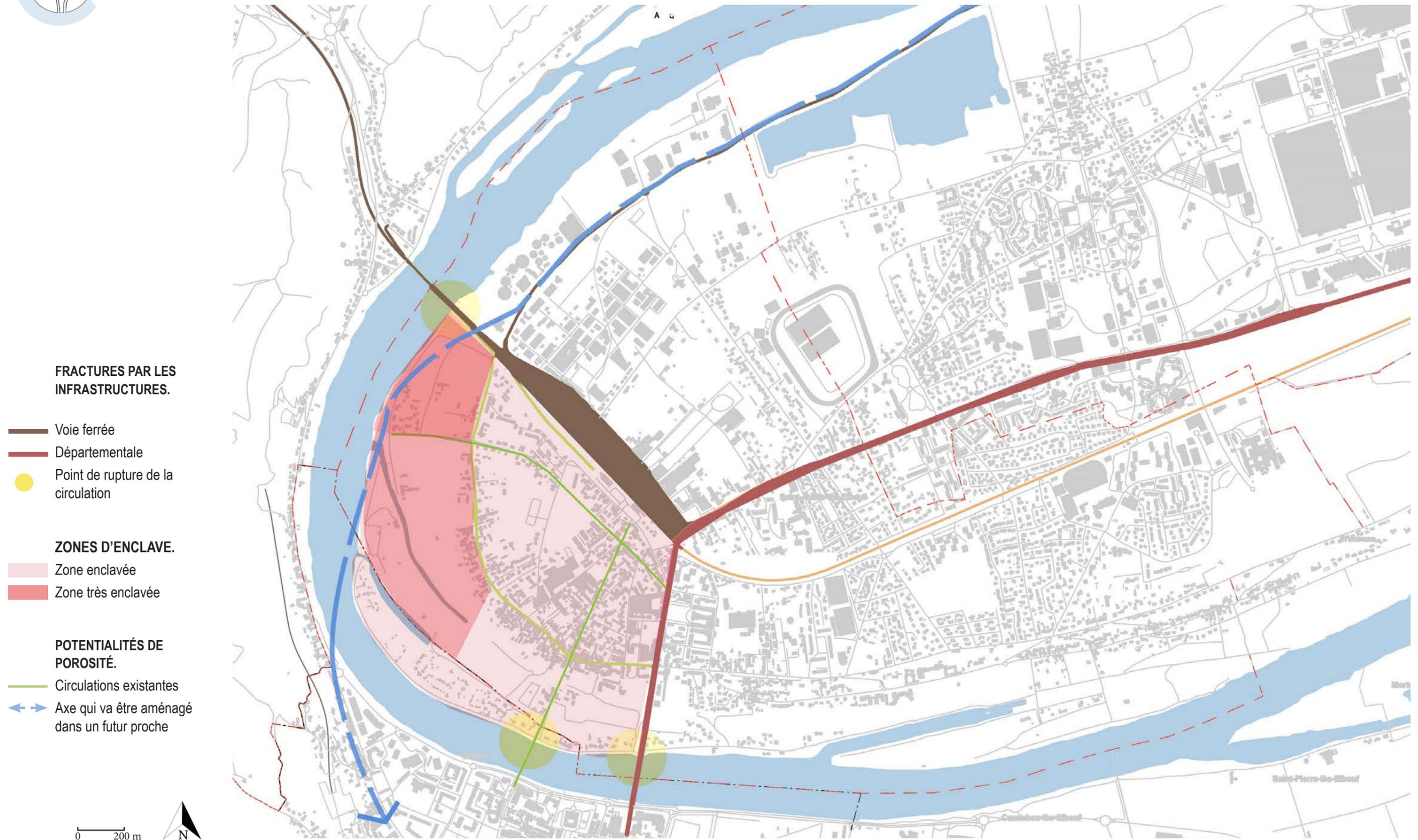
Perspective ouverte depuis le centre-ville



Maison bourgeoise en briques du centre-ville



Patrimoine en briques et remplissage craie



Fractures dans une commune aux quartiers mono-fonctionnels.

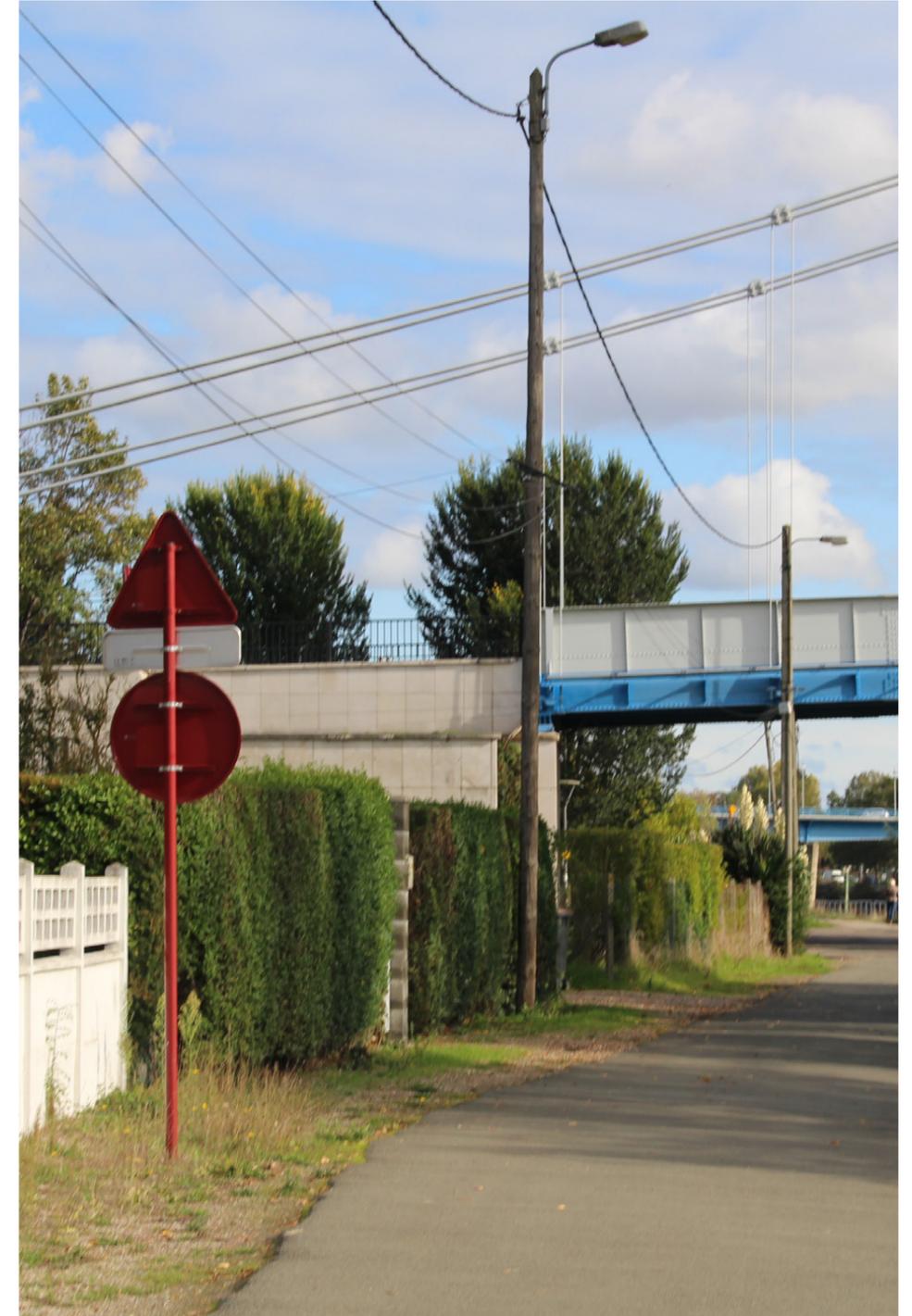
Entrée de ville par la départementale



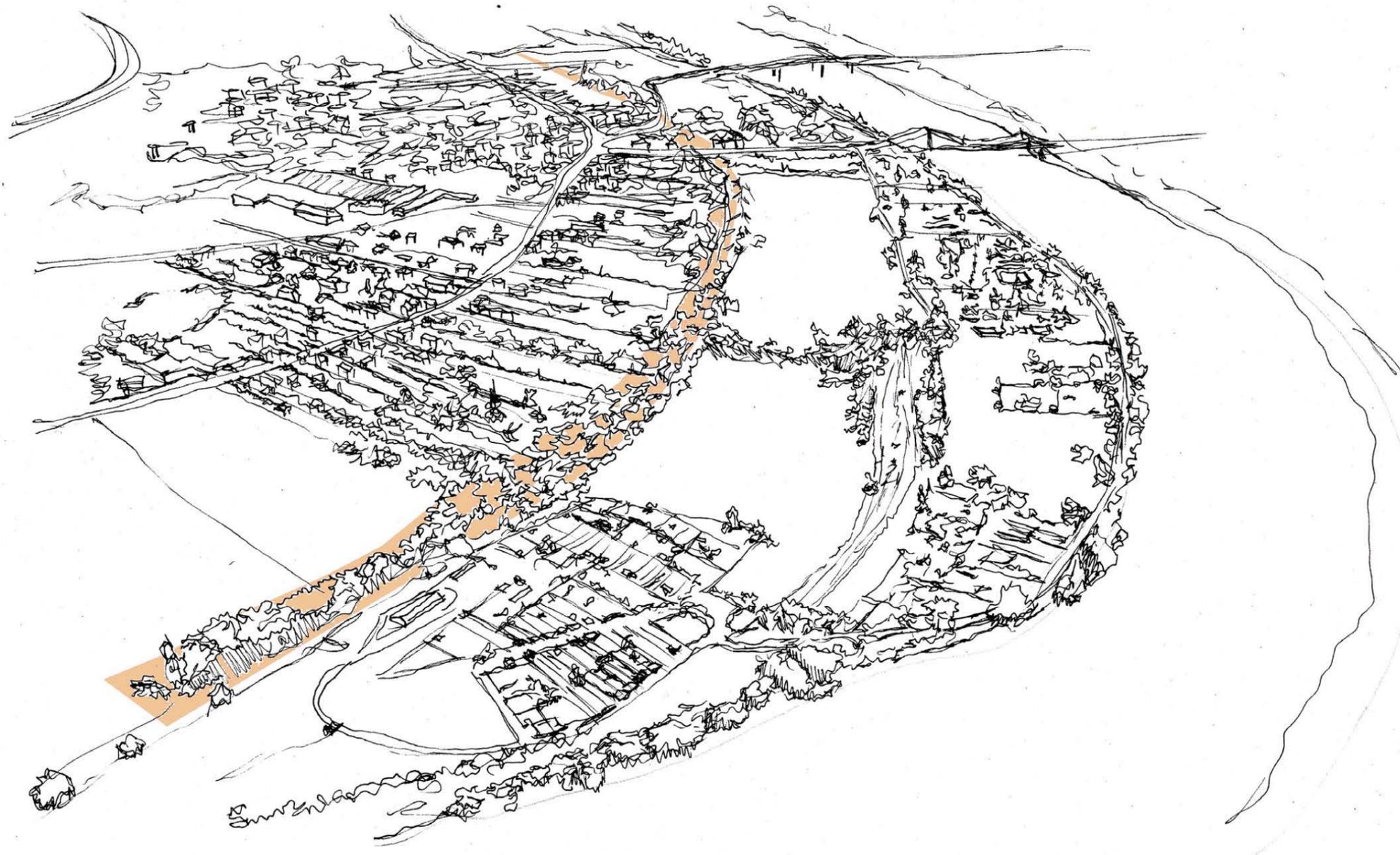
Entrée de ville : césure piétonne, difficultés pour circuler



Des berges coupées du reste de la ville



Des fractures dans la ville dues à des infrastructures.

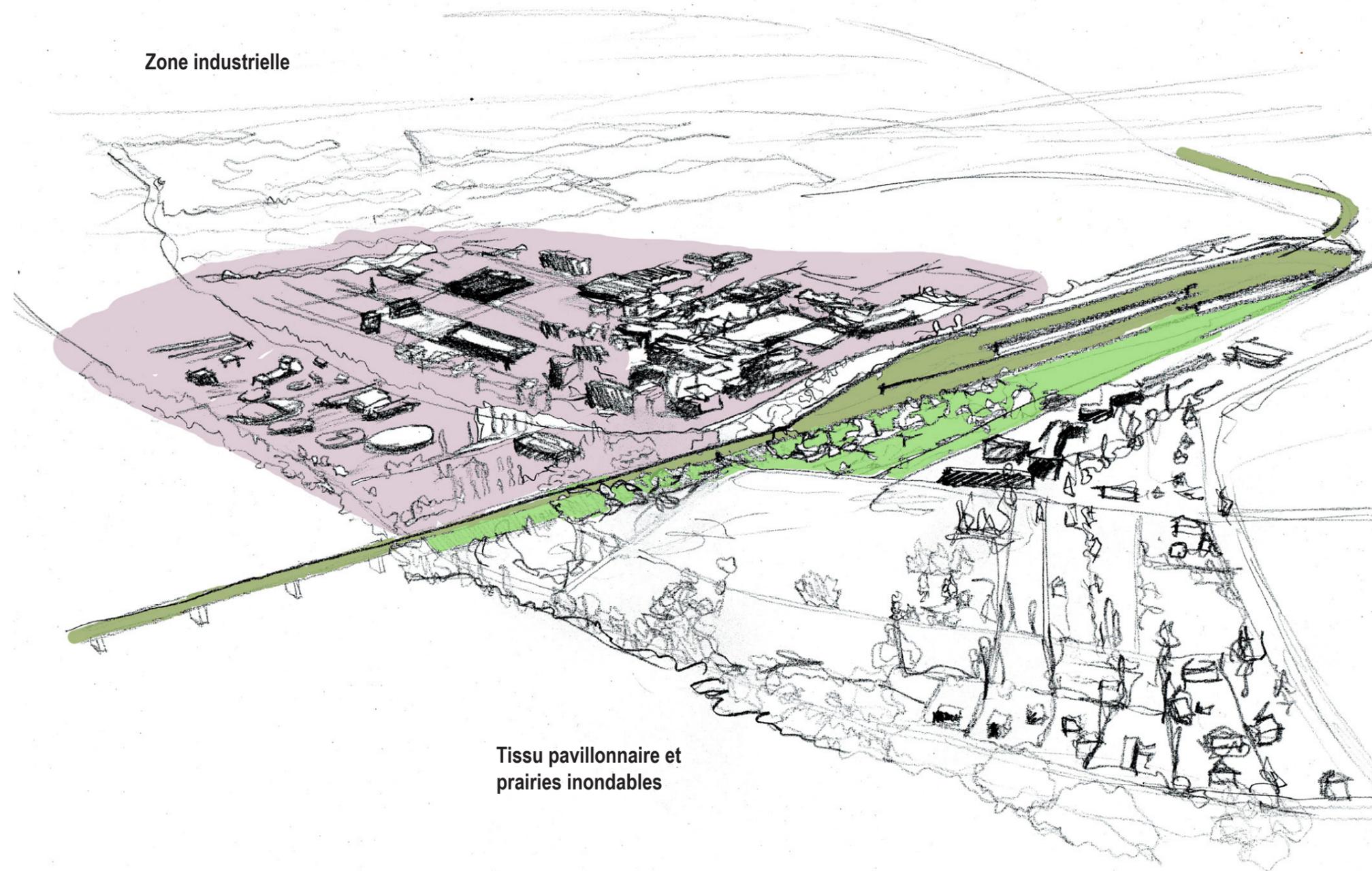


Le canal et l'épaisseur végétale.

Un canal sépare la ville dense de la zone des prairies inondables. Ce dispositif est à certains endroits une limite physique, alors qu'il a été asséché à d'autres endroits. Néanmoins, il reste une limite visuelle et partiellement physique entre les espaces habités et les zones de prairies. Cette bande végétalisée cherche à délimiter la zone urbanisée de la zone naturelle protégée, qui est constituée d'un biotope et d'une ZNIEFF. Si l'on devine le centre en surplomb depuis les prairies, rien ne laisse penser la présence de cette masse végétale suivie de la Seine depuis le centre ville.



Composantes des berges : le canal et sa végétation comme limite.

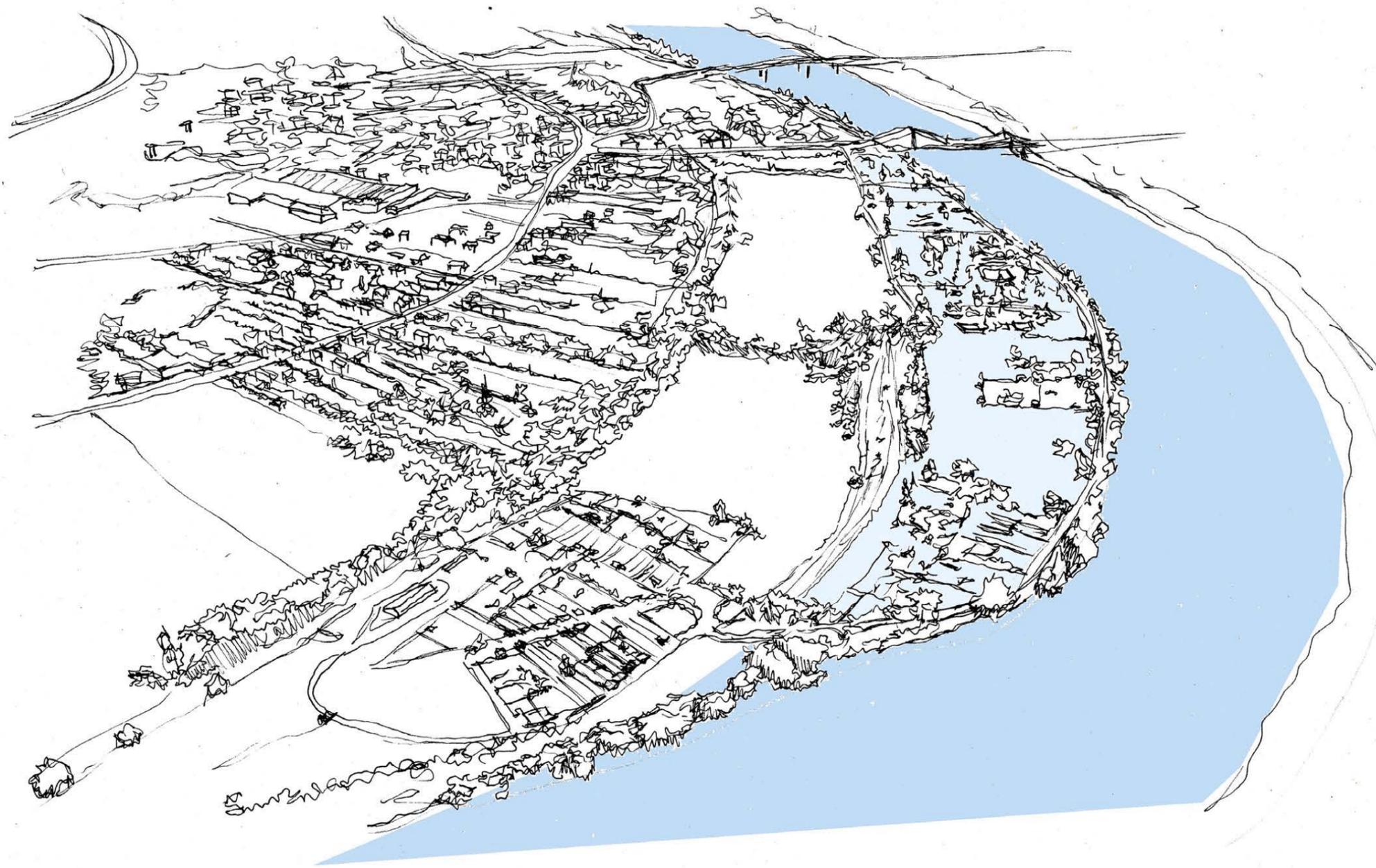


La voie ferrée : une rupture bénéfique

La voie ferrée scinde la ville en deux et fait partie intégrante du paysage. Là où cette infrastructure peut passer pour une fracture sévère aux premiers abords, cela constitue un espace tampon entre le tissu pavillonnaire au Sud et la zone industrielle au Nord. Les logements peuvent alors profiter de vues pittoresques sur la Seine, plutôt qu'affronter la zone industrielle. Le chemin de fer fait également penser à une porte d'entrée vers une ville différente, celle du quartier industriel.



La voie ferrée comme espace tampon de protection entre un tissu pavillonnaire et la zone industrielle.

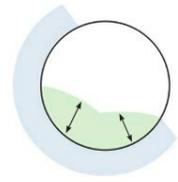


L'épaisseur de la Seine comme fracture entre deux communes.

La Seine, accompagnée de l'épaisseur de la zone inondable, constitue une réelle rupture entre Elbeuf et Saint-Aubin-Lès-Elbeuf. Cette cassure est renforcée par la largeur du fleuve à cet endroit : près de 200 mètres. Ainsi, la ville de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf tourne le dos à la Seine et donc à Elbeuf. Les berges sont préservées de ce côté de la Seine. Le calme et le caractère pittoresque de celles-ci sont une qualité que les habitants ne souhaitent pas perdre.



La Seine : une limite entre Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et Elbeuf.



FRANGE PEU DENSE LE LONG DE LA BERGE.

- Prairie inondable
- Jardins familiaux
- Jardins privés
- Friche
- Berge non aménagée

LIMITE DENSE : CÉSURE.

- Limite dense bâtie
- Voirie : ligne de césure
- Percée visuelle interrompue

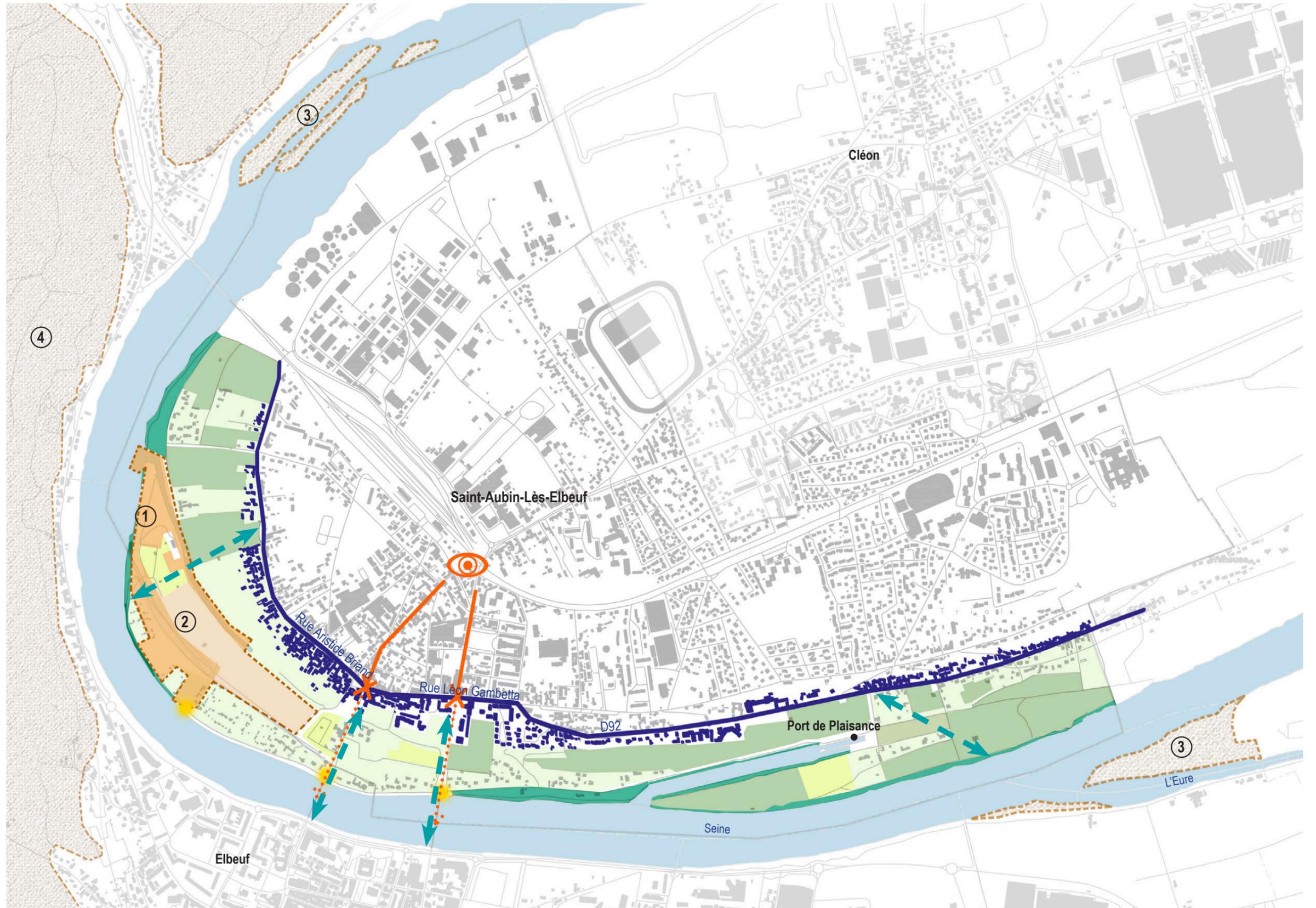
POTENTIALITÉS DE POROSITÉ PIÉTONNE.

- Pont existant
- Axe de porosité possible
- Discontinuité paysagère

ZONES D'ORIGINE NATURELLE PROTÉGÉES.

- ① BIOTOPE : île du Noyer
- ② ZNIEFF : île du Noyer
- ③ NATURA 2000 : îles et berges de la Seine
- ④ ZNIEFF : forêt de la Londe-Rouvray

0 200 m

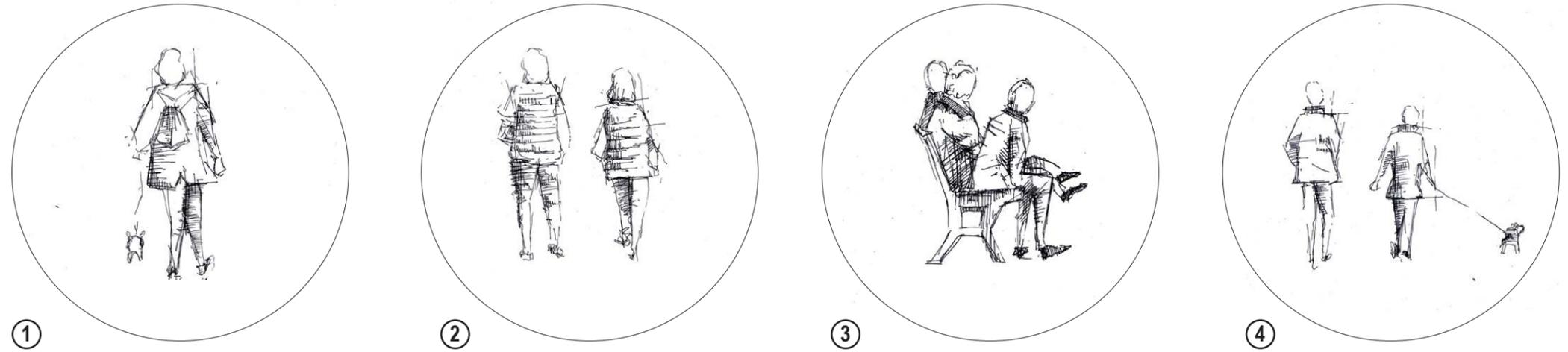


Des berges peu aménagées : un lieu de promenade qualitatif.

Alors que les rues du centre-ville sont peu fréquentées, les berges à l'ouest de la ville attirent de nombreux habitants, et pas seulement ceux de Saint-Aubin. Des aménagements piétons et pour les cyclistes ont été récemment aménagés pour traverser le biotope de l'île des Noyers.

Une habitante nous explique que ce morceau de nature préservée est une vraie qualité pour la ville de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et qu'elle vient marcher le long de la Seine le plus souvent possible car elle est malade et a besoin de se dépenser.

Rencontres le long des berges de la Seine à l'Ouest de Saint-Aubin.



AMÉNAGEMENT POUR LES MOBILITÉS DOUCES.

- Aménagement piéton
- Aménagement d'une piste cyclable
- Voirie favorisant les voitures
- Voirie non adaptée aux piétons

AMÉNAGEMENT DES BERGES

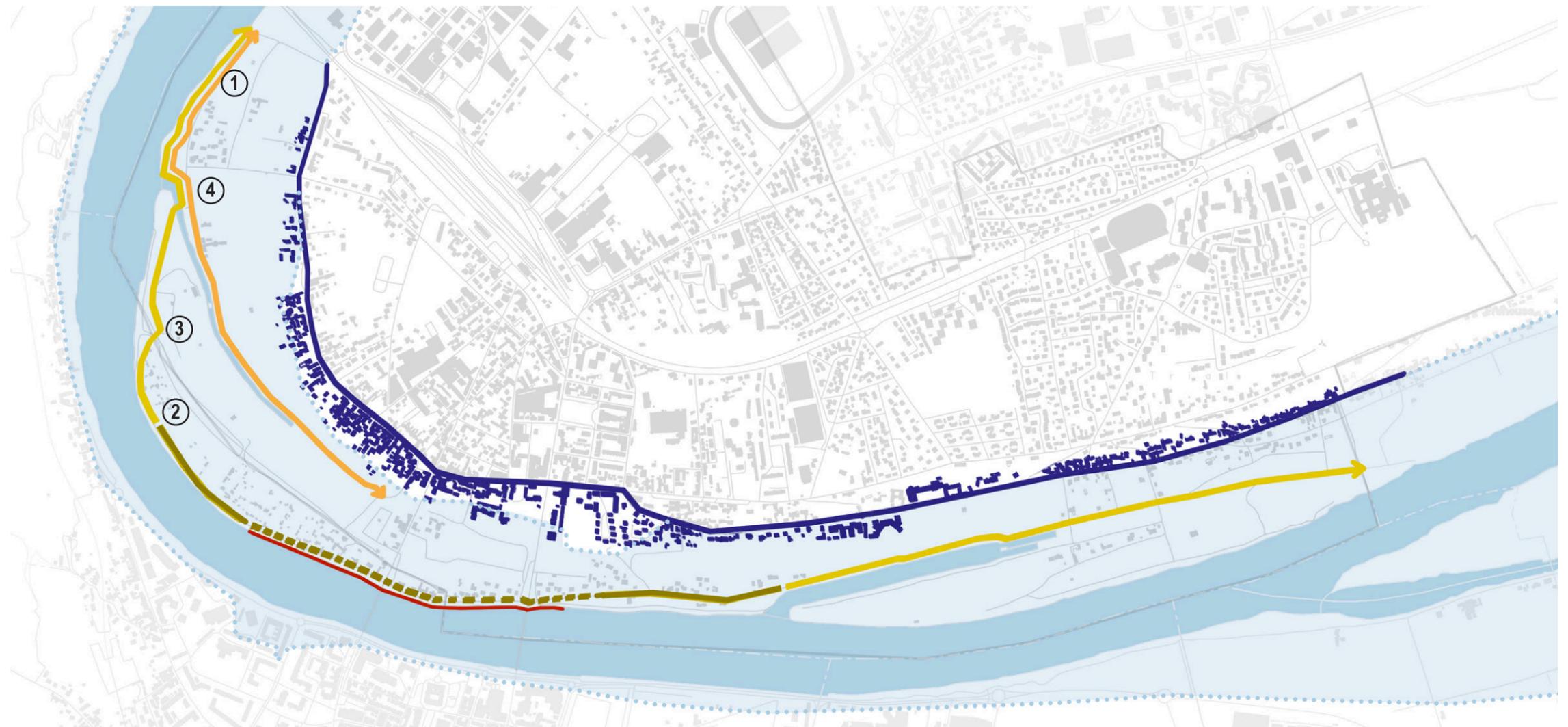
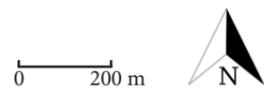
- Berges aménagées

LIMITE DENSE : CÉSURE.

- █ Limite dense bâtie
- Voirie : ligne de césure

ENTITÉS PAYSAGÈRES.

- █ Seine
- Etendue inondable



Développement des mobilités douces le long des berges : une conscience du risque?



Des prairies inondables.

La zone inondable du sud de la commune est constituée en grande partie de prairies inondables, où l'on peut voir des vaches ou des chevaux pâturer. Ces prairies constituent une réelle épaisseur végétale entre la Seine et la ville. Toutefois, la ville tourne le dos au fleuve et aucune perspective ne permet de l'apercevoir depuis le centre-ville. Il s'agit d'une vraie mise à distance végétale.



Une «trame verte» de prairies inondables : une zone tampon.

- . Végétation dense typique de berges
- . Cheminements piétons en gravier ou stabilisé
- . Vision pittoresque de la Seine en rupture avec l'aménagement d'Elbeuf

Zones inondables :
Des espaces d'origine naturelle protégés.

A Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, un arrêté de biotope voit le jour en 2003 sur l'île des Noyers, entre la Seine et son bras mort. Cette zone inondable et très humide est favorable au développement d'une espèce protégée de grenouille, de crapaud et de brochet. 13 hectares sont concernés par cet arrêté et sont devenus inaccessibles pour protéger ces espèces. Les berges de la Seine au sud-ouest de la commune abritent également une ZNIEFF à cheval sur le biotope.

Ces protections sont à l'image de la volonté des collectivités territoriales de préserver ces terrains d'origine naturelle, le long des berges. La Seine et ses îles sont inscrites au programme Natura 2000 et donc protégées. Tout près de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf se trouve également la forêt protégée de Londe-Rouvray.

Ainsi, ces zones inondables présentent un écosystème tout particulier, favorable à la protection de certaines espèces, ou de patrimoines paysagers, et représentent un vrai potentiel dans la préservation de ce milieu à l'échelle du territoire.



Cheminements piétons en corrélation avec qualité paysagère des berges.

- . Zone inondable : seule partie de ville qui ne tourne pas le dos à la Seine.
 - . Un nouveau regard sur le risque comme potentiel pour l'aménagement plutôt qu'une crainte?
- Arrêté pour la mise en place du Biotope de l'île aux Noyers
 Protection des berges et îles de la Seine : Natura 2000



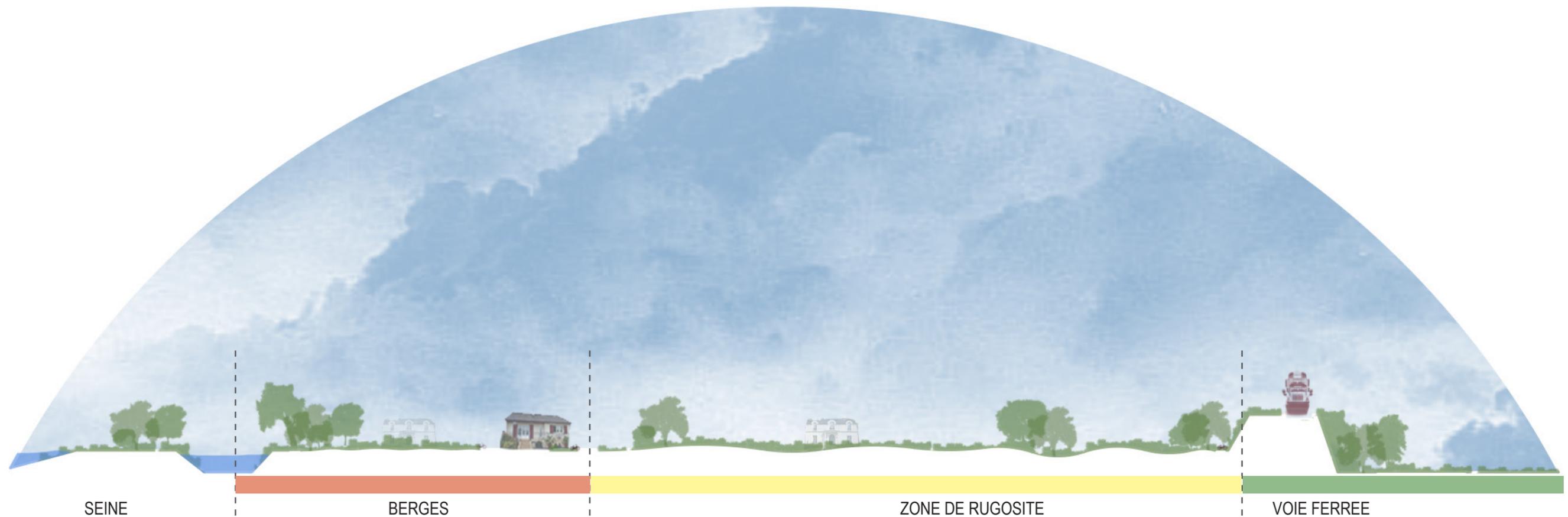
Une qualité paysagère à préserver et accompagner.

Parcours piéton le long des berges de la Seine à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf.



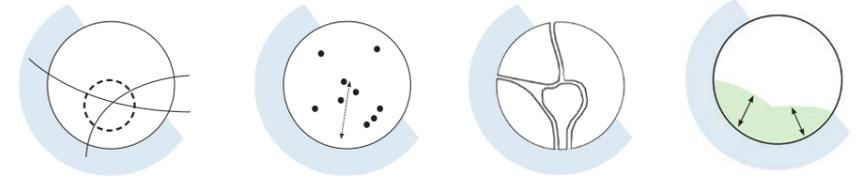
Ces prairies inondables constituent une réelle zone de rugosité entre la Seine et la ville dense. En effet, par leur nivellation accidentée et la perméabilité de son sol, elles permettent de ralentir l'écoulement de l'eau, qui pourrait atteindre la ville en cas d'inondation ou de crues de la Seine. Cette texture de sol, présentant de nombreux accidents, crée des frottements qui participent à limiter le flux de l'écoulement de l'eau. Ce dispositif est primordial dans la gestion de crise.

Si les prairies représentent la majeure partie de la zone inondable, il ne faut pas non plus délaissé ce territoire en le considérant tout simplement non constructible. Ne pas l'intégrer aux projets d'aménagement de la ville serait une erreur, surtout lorsque l'on connaît ses qualités paysagères et écosystémiques. Ce territoire est au contraire une richesse pour la commune.



Aménagement des berges en zones inondables : une épaisseur avant la ville.

Carte de synthèse.



Actuellement, la ville de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf tourne le dos à la Seine, considérée comme un facteur destructeur de la commune. Les entrées de ville au Sud font le lien avec la Seine mais sont en rupture verticale et participent à la création de trois entités distinctes et séparées, dont deux avec d'importantes qualités paysagères. Ces deux ponts créent une épaisseur de mise en à distance du coeur de ville avec le reste.

LIMITE PERCUE EN RAISON DES FRACTURES.

..... Limite sensible de la ville

2 ENTITES PAYSAGERES DISTINCTES A PRESERVER.

■ Epaisseur végétale
Prairies et jardins familiaux

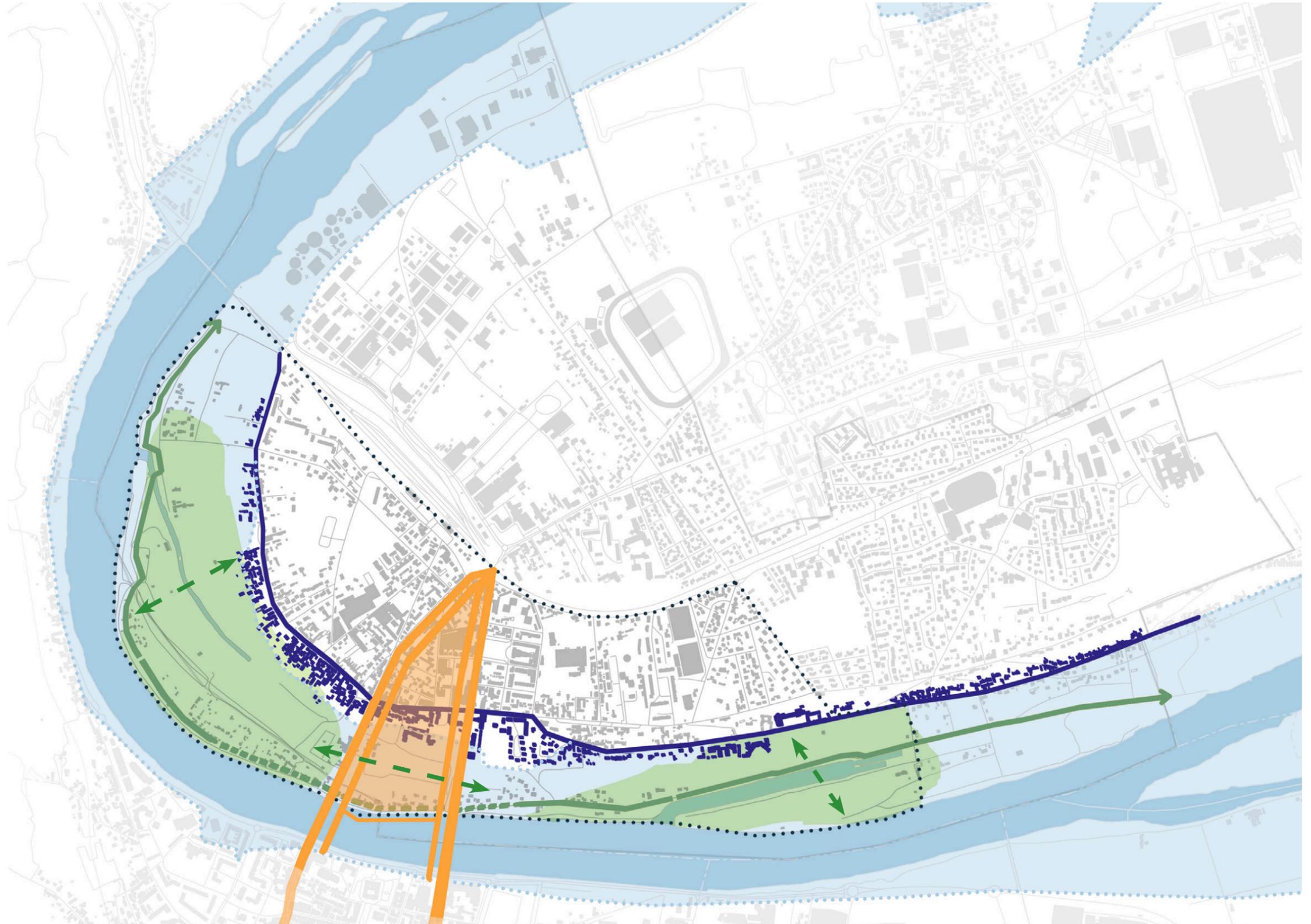
POTENTIALITES DE POROSITE PIETONNE.

→ Cheminement piéton
- - - Porosité piétone possible

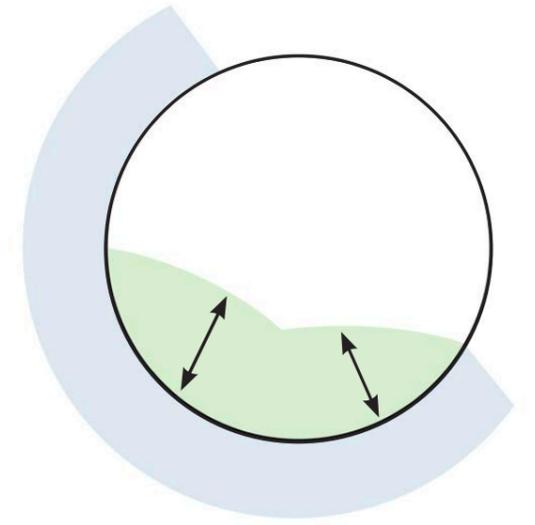
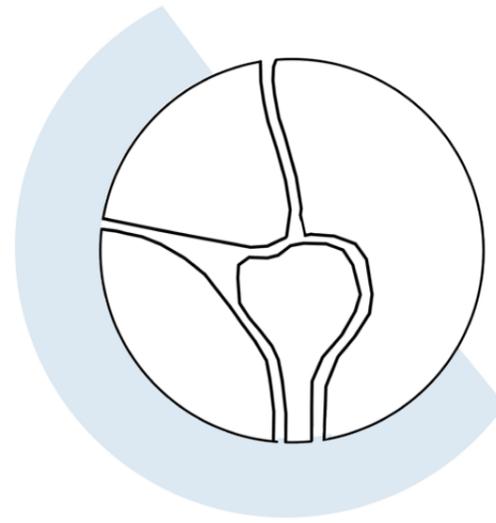
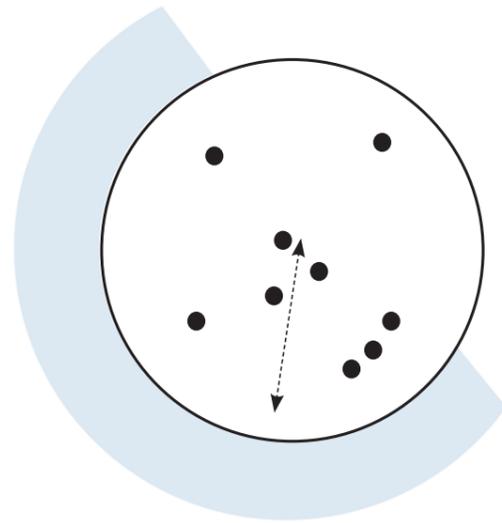
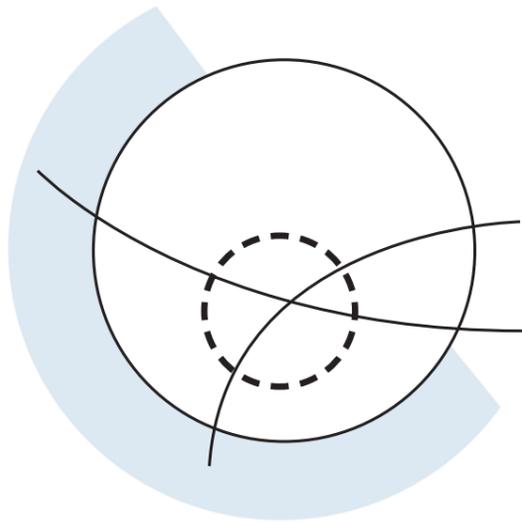
RUPTURES A REQUALIFIER.

— Infrastructures créant la rupture
■ Epaisseur dense enclavée à redéfinir
— Limite bâtie

0 200 m



Le risque comme potentiel d'aménagement : faire face à la Seine.



Juliette Bossey
Albane Leguay
Amélie Lorgeoux

Saint-Aubin-Lès-Elbeuf.

Projet urbain et programmation



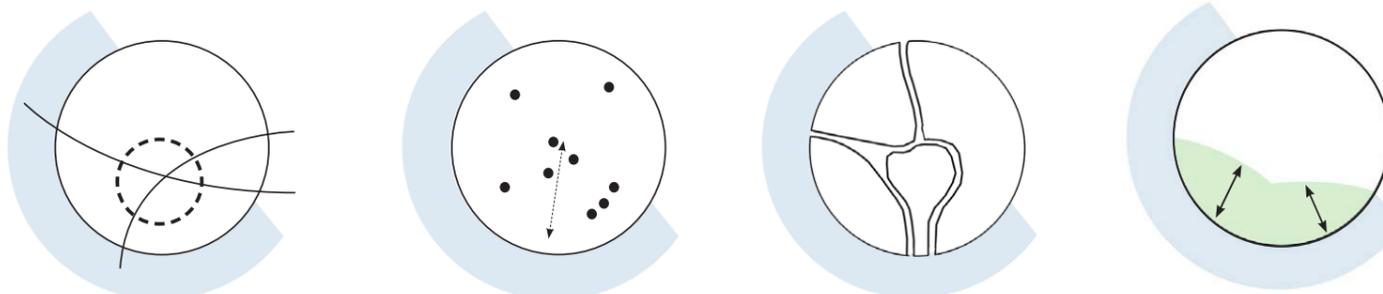
Saint-Aubin-Lès-Elbeuf est une commune de la Seine maritime se situant dans l'estuaire de la Seine, au sud de Rouen.

Avant de nous rendre sur place, nous avons pu faire une première analyse à grande échelle du site et faire un premier constat : il existe une discontinuité de la trame verte le long de la Seine, et particulièrement au niveau des zones urbaines, où on retrouve un tissu dense.

A l'échelle de la ville, nous constatons que celle-ci est en retrait par rapport à la Seine. Toute une frange se dessine le long des berges. Celle-ci reprend par ailleurs les limites de la zone inondable. Elle se constitue donc de prairies inondables, jardins familiaux ou encore de friches. Après cette limite peu dense, une nouvelle limite, cette fois-ci bâtie, crée une césure entre la ville et les berges. Depuis le centre, des percées visuelles sont interrompues et ne nous permettent pas de faire de lien entre la ville et la Seine.

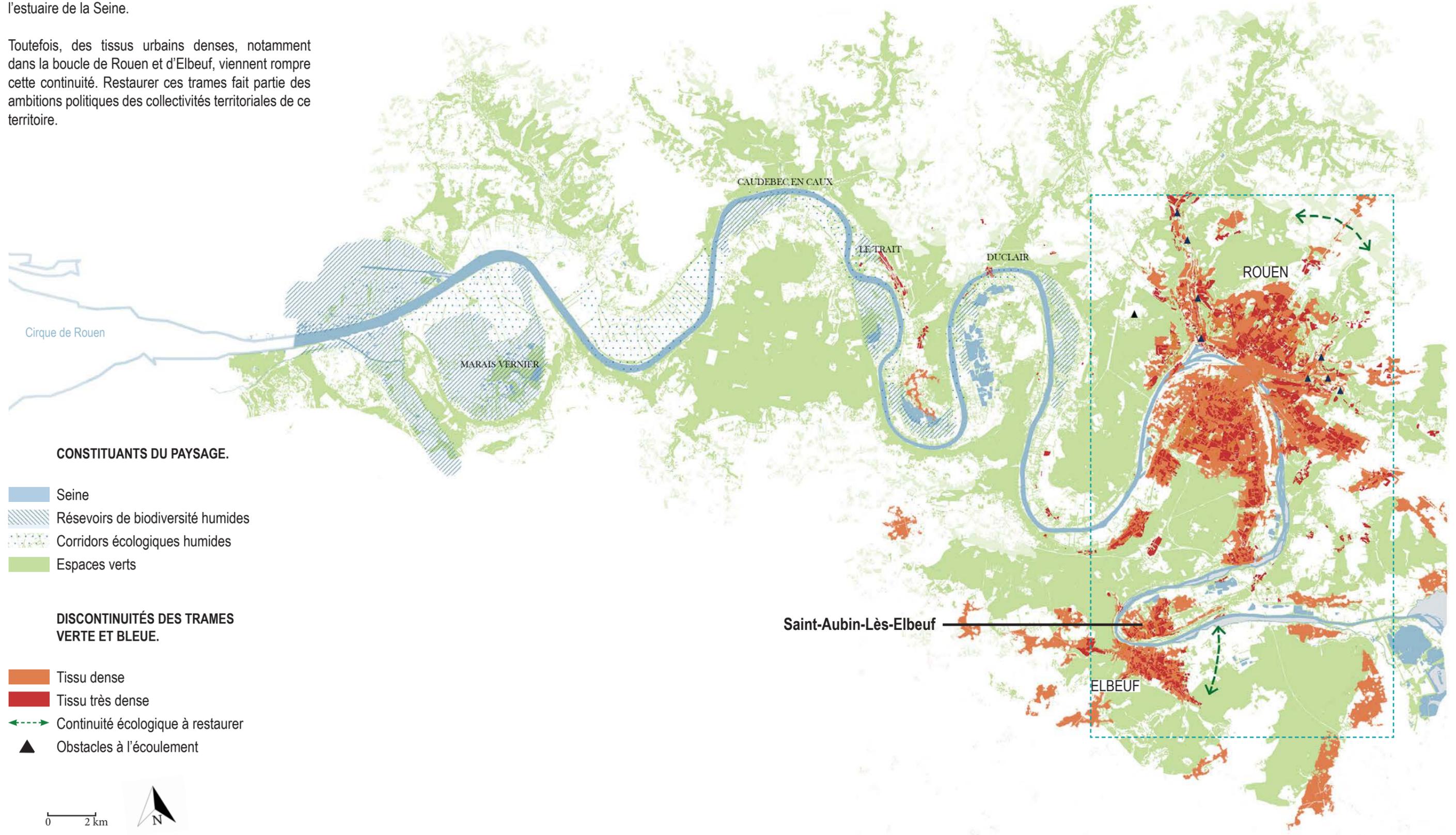
En nous rendant sur place, nous pouvons confirmer ce premier diagnostic et le compléter par notre visite. Nous arrivons dans un centre peu fréquenté et peu attractif. Nous ne voyons presque que des commerces fermés et très peu de personnes dans les rues. Et pourtant, d'après les données que nous trouvons, il s'agit d'une commune plutôt jeune avec 38% des habitants qui ont entre 31 ans et 59 ans, et 34% ayant moins de 30 ans. Des personnes rencontrées sur place nous font part du manque d'aménagements pour les jeunes, qui seraient « délaissés » bien qu'ils représentent une part majeure des habitants de la commune.

I. DIAGNOSTIC.

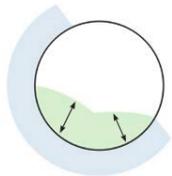


Cette carte met en lumière une continuité certaine de la trame bleue et de la trame verte tout le long de l'estuaire de la Seine.

Toutefois, des tissus urbains denses, notamment dans la boucle de Rouen et d'Elbeuf, viennent rompre cette continuité. Restaurer ces trames fait partie des ambitions politiques des collectivités territoriales de ce territoire.



Une discontinuité de la trame bleue et de la trame verte le long de l'estuaire de la Seine.



FRANGE PEU DENSE LE LONG DE LA BERGE.

- Prairie inondable
- Jardins familiaux
- Jardins privés
- Friche
- Berge non aménagée

LIMITE DENSE : CÉSURE.

- Limite dense bâtie
- Voirie : ligne de césure
- Percée visuelle interrompue

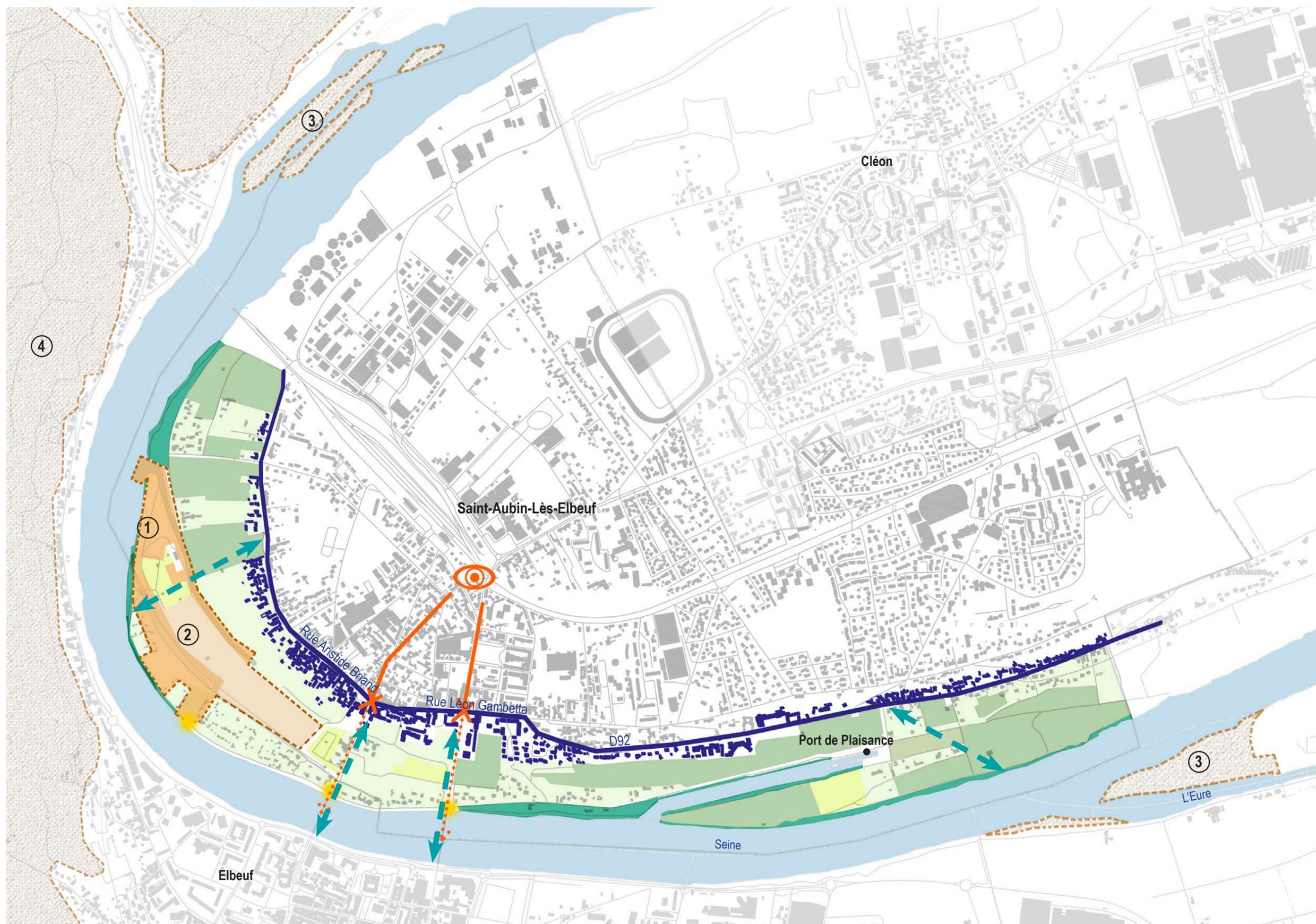
POTENTIALITÉS DE POROSITÉ PIÉTONNE.

- Pont existant
- Axe de porosité possible
- Discontinuité paysagère

ZONES D'ORIGINE NATURELLE PROTÉGÉES.

- ① BIOTOPE : île du Noyer
- ② ZNIEFF : île du Noyer
- ③ NATURA 2000 : îles et berges de la Seine
- ④ ZNIEFF : forêt de la Londe-Rouvray

0 200 m



Dilatation des berges de la Seine : une ville construite en retrait

UN CENTRE VILLE DESERT.

Les rues du centre-ville sont aménagées plutôt comme des lieux de passage et non d'arrêt. Pourtant on remarque que les voitures et les piétons sont très peu nombreux, surtout en comparaison avec la départementale. Les commerces attirent peu la clientèle, à l'exception de la boulangerie de la gare où de nombreux clients se rendent à l'heure du déjeuner.

① PLACE DE L'EGLISE.

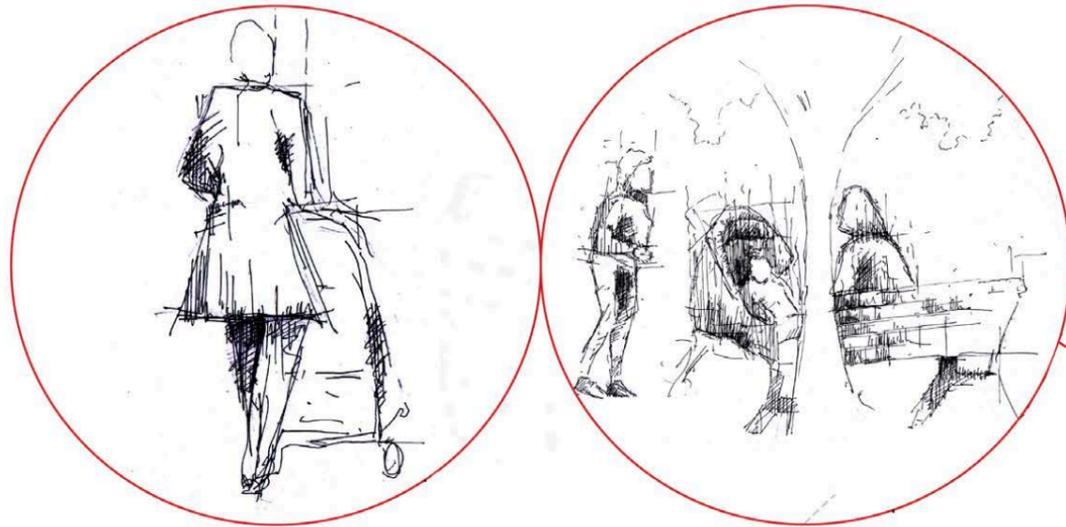
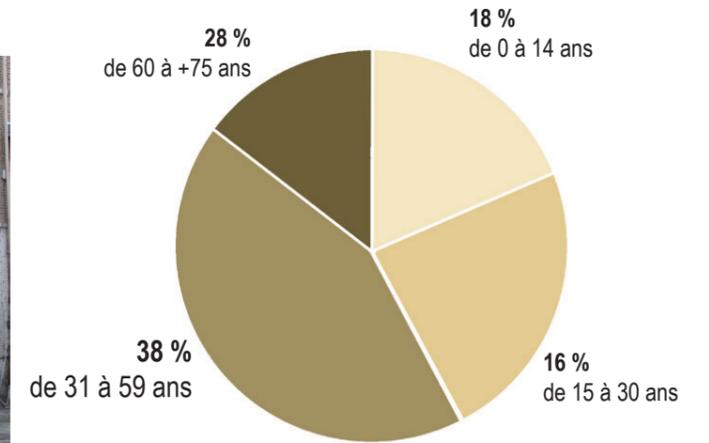
Cette place est l'un des lieux où l'on peut régulièrement voir des gens prendre le temps de s'arrêter et se distraire. En effet, Après 16 heures, de nombreux parents viennent se promener avec leurs enfants. On peut supposer que cela provient de la proximité avec les écoles et l'éloignement avec la départementale qui en fait un lieu peu attractif.

② PLACE DE LA MAIRIE.

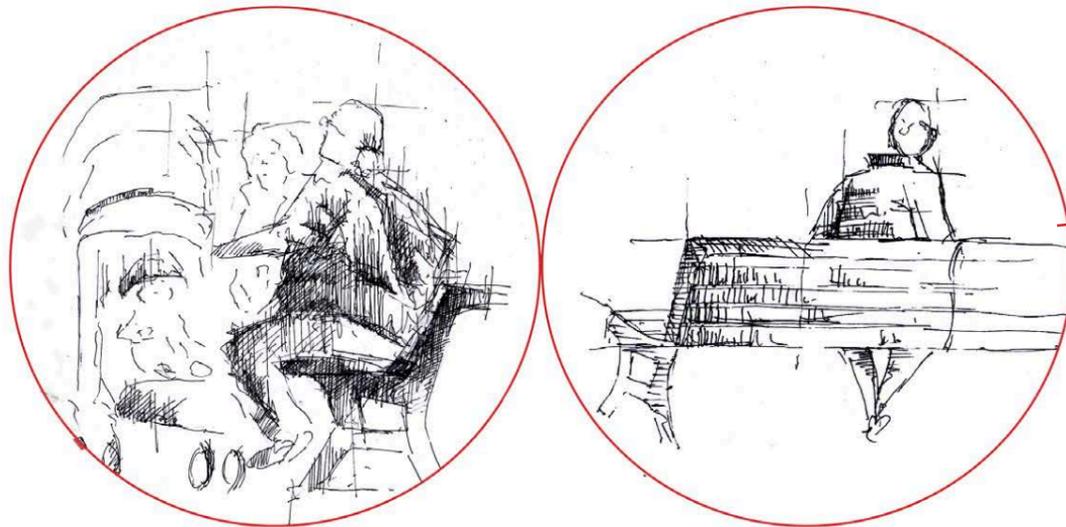
Malgré la taille de la place et ses aménagements arborés, nous n'avons vu personne s'arrêter sur les bancs. On peut alors supposer que cette place souffre de sa proximité avec la départementale, bruyante et oppressante qui ne donne pas envie de rester. Nous pouvons également penser que ces aménagements stricts et forçant les usages ne permet pas l'appropriation de ce lieu.



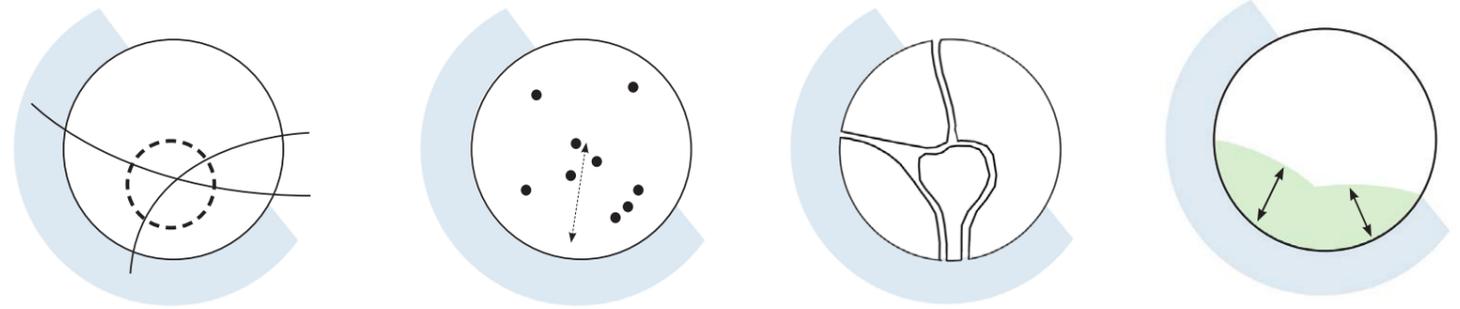
Commerces fermés et à l'abandon dans la rue principale du centre-ville, le long de la départementale.



Personnes rencontrées sur la place de l'Eglise.



Un centre-ville peu fréquenté et peu attractif.



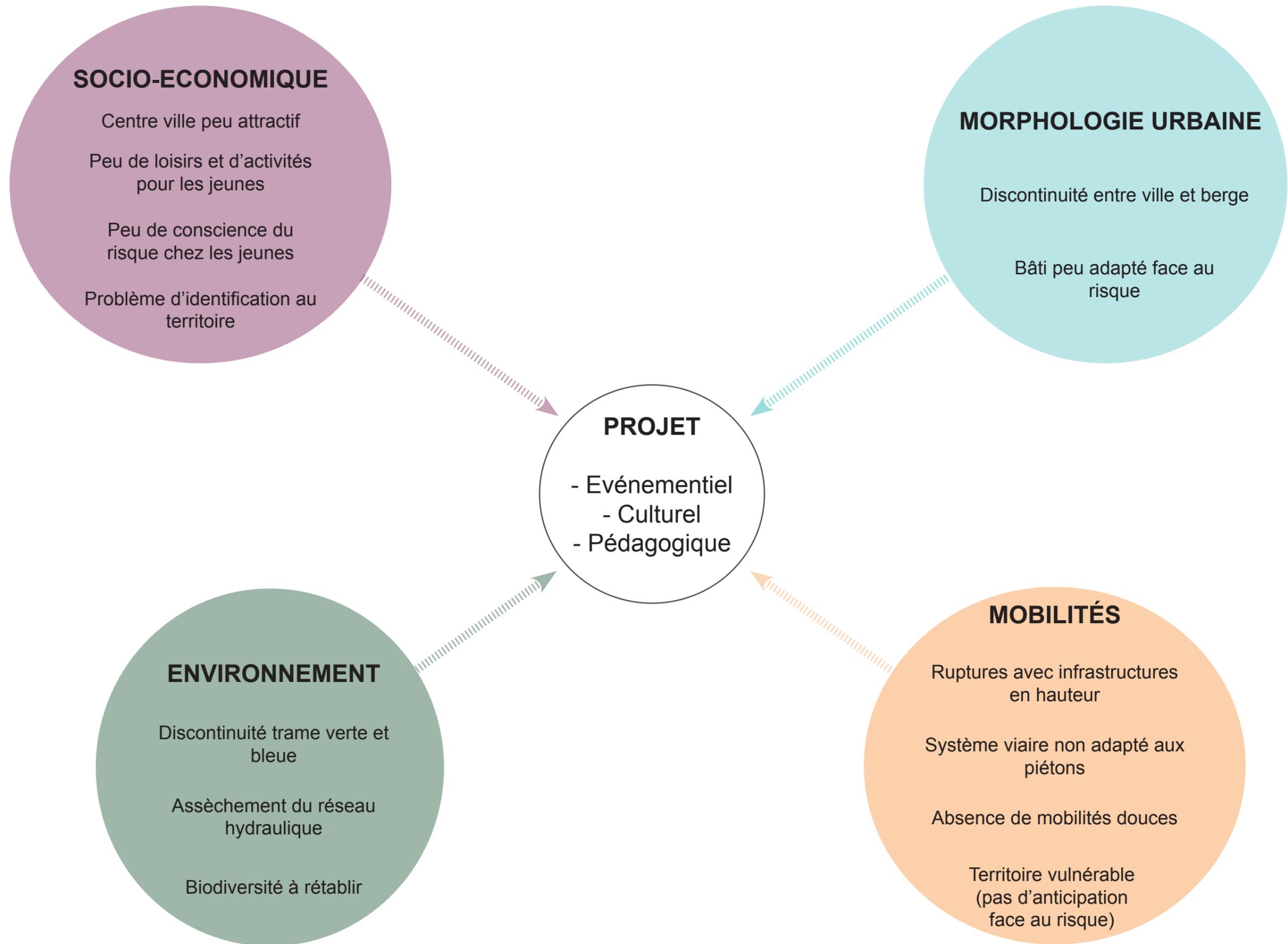
A l'échelle de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf, on peut lire une fracture dans le territoire.

La présence des deux départementales, perpendiculaires à la Seine, marquent une interruption de la promenade végétale piétonne qui longe le fleuve et délimitent une zone urbaine peu dense. Cette zone urbaine peu dense est contenue entre la Seine et une limite bâtie très dense, qui marque un passage abrupt entre bâti peu dense et bâti dense. Cette limite bâtie est également un masque visuel puisqu'elle rompt les percées visuelles jusqu'à la Seine.

Les noeuds entre les départementales, la promenade piétonne et la limite bâtie sont des zones sensibles à requalifier. Il s'agit de passages difficiles entre des voies de différentes natures, piétonnes et automobiles, denses et peu denses.



Carte de synthèse : 3 tissus distincts scindés par les infrastructures des entrées de villes.



Des enjeux territoriaux variés.

Après une étude préliminaire et une visite sur place, nous pouvons établir un diagnostic synthétique de St-Aubin-lès-Elbeuf.

Nous pouvons décomposer en deux les espaces paysagés des berges, définir une limite en front bâti, des ruptures par des grands axes de circulation. Les enjeux territoriaux existants sont de différentes natures; socio-économique, environnemental, les mobilités et la morphologie urbaine. Tout ceci participe à la création d'une zone enclavée charnière à redynamiser.

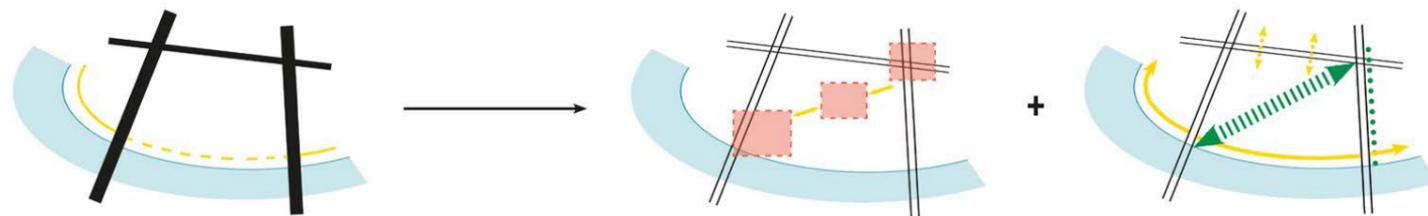
Pour rendre ce noeud dynamique, nous avons décidé de 3 sites avec 3 programmes différents : un pôle pédagogique qui comprend un centre de formation au paysage, des ateliers; un pôle événementiel, qui regroupe une halle restaurant, une cuisine, un espace de marché, un espace coworking et un atelier de réparation de vélo; et un pôle culturel, avec des espaces d'exposition permanents et temporaires, un auditorium et un espace libre d'expression. L'espace public sera aménagé en différents points afin d'inviter à l'arrêt et de pousser le visiteur à pratiquer ce site.

Nous constatons que ce site se décrit par une dichotomie. En effet, d'une part, nous retrouvons un tissu bâti directement relié aux axes principaux et d'autre part, nous retrouvons en coeur d'îlot un tissu végétal illisible depuis l'espace public et praticable uniquement par des cheminements piétons peu développés. Notre objectif est donc de rompre cette dichotomie.

Pour cela, nous requalifierons le tissu végétal en lui apportant de nouveaux aménagements, tels que des équipements sportifs ou une agora, et des usages afin qu'il puissent être vus et utilisés depuis l'espace public et la berge, tout en permettant également de lier nos 3 entités architecturales.

Les grands axes ainsi que les berges seront repensés afin d'y intégrer une trame verte qui permette de rétablir une continuité paysagère, mais aussi de favoriser l'arrêt des usagers.

II. PROJET URBAIN.



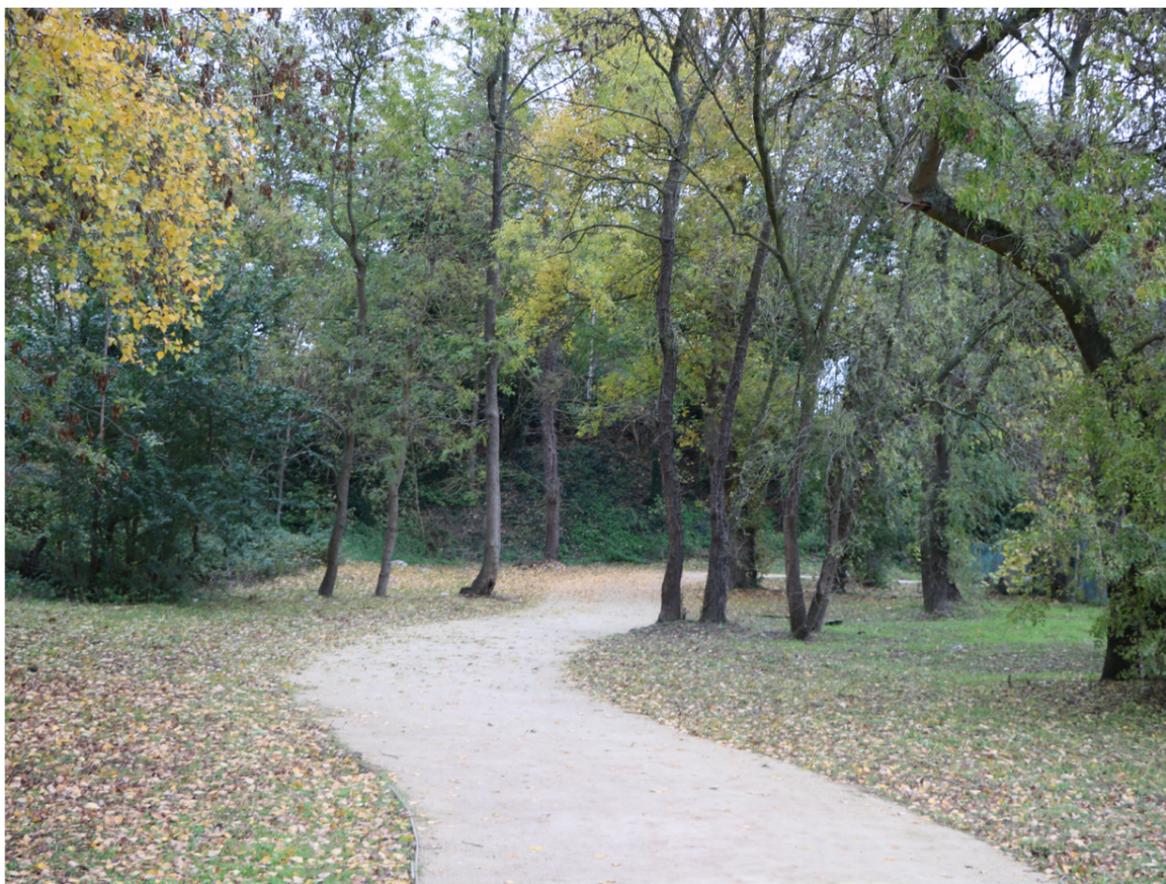


Un site enclavé avec des potentialités paysagères pour recréer du lien.



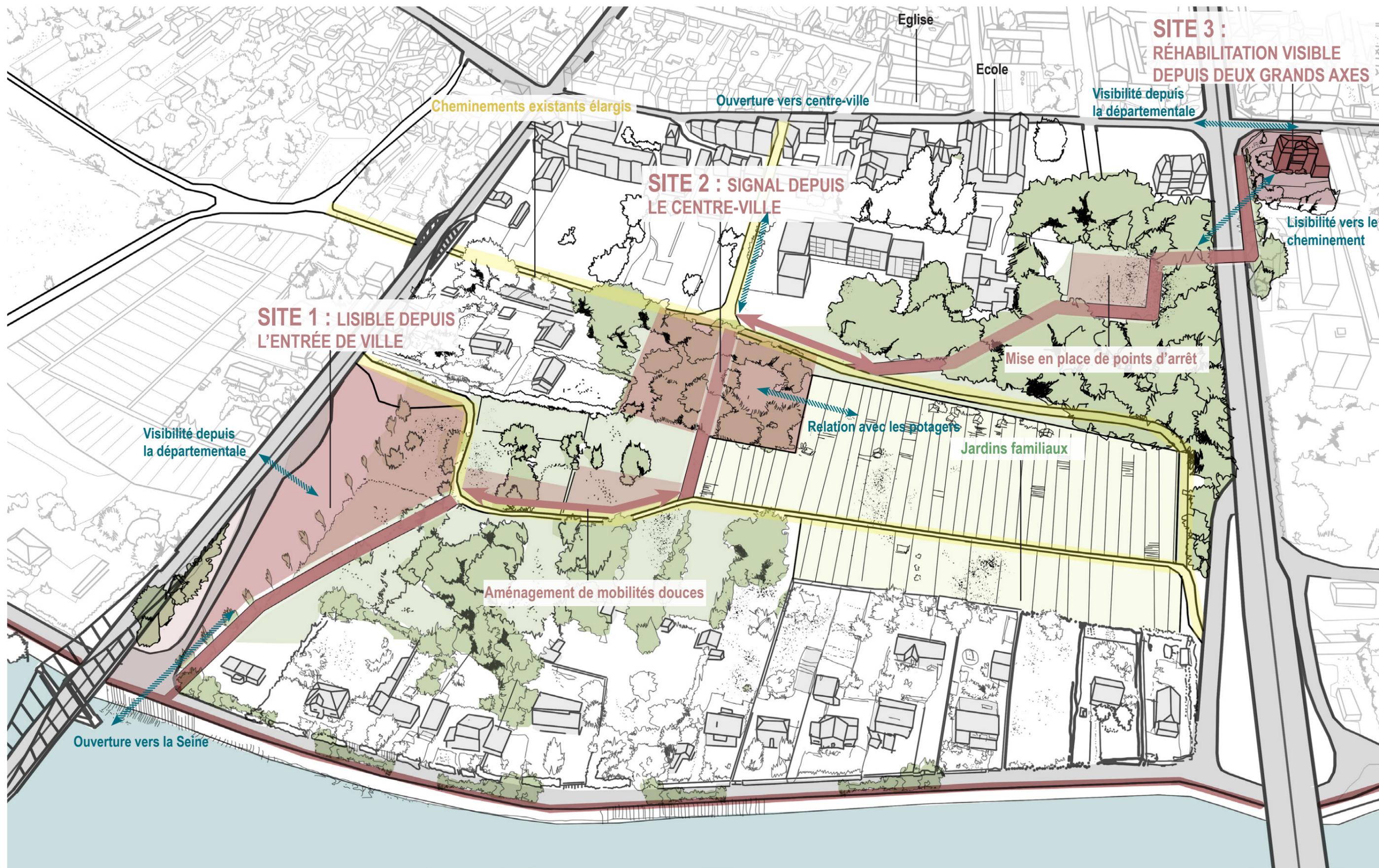


Bâti dense sur grands axes



Tissu végétal distendu

Etat des lieux : Une dichotomie entre les tissus



Projet urbain : Créer une trame paysagère pour ouvrir la ville vers la Seine





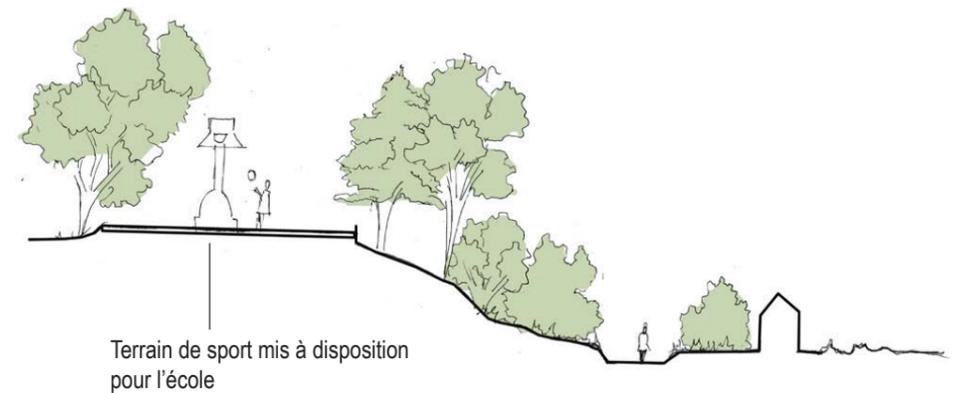
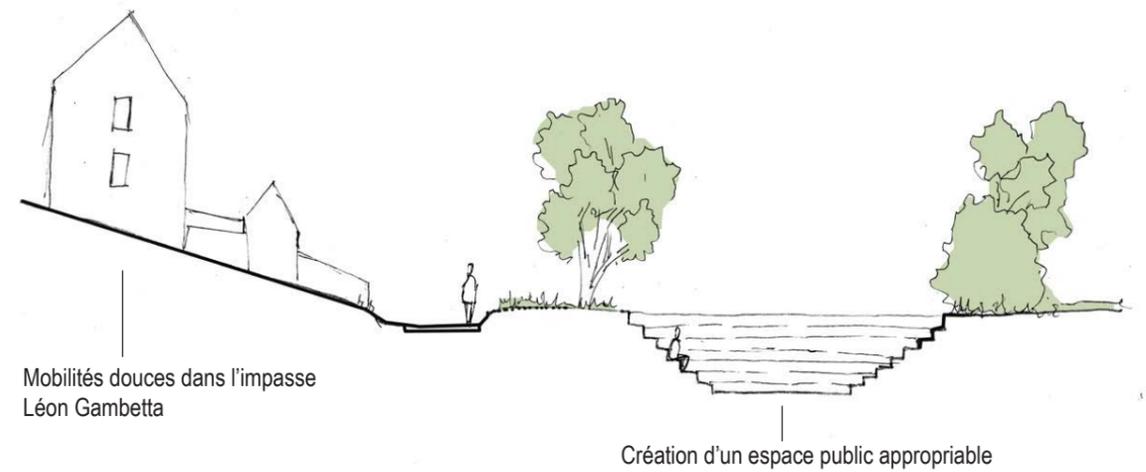
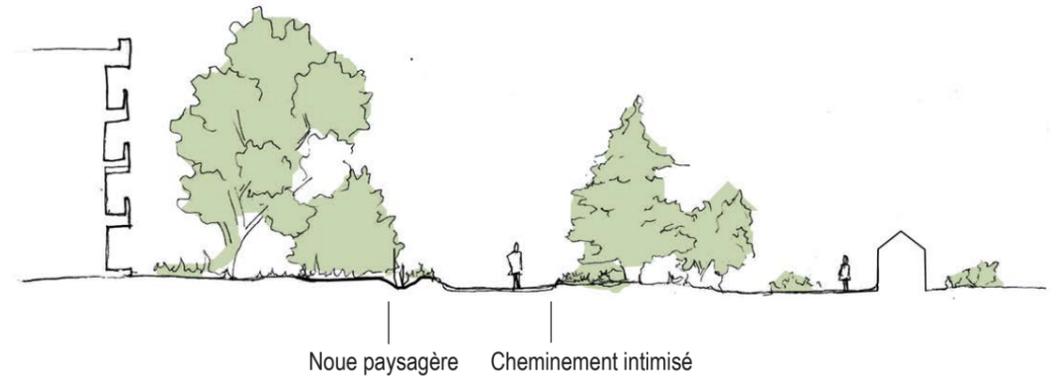
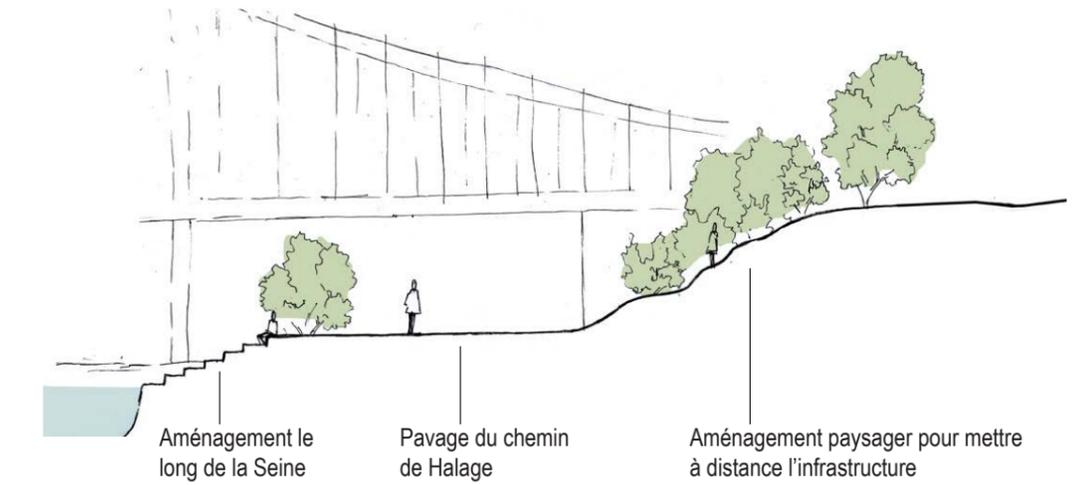
LES JEUNES : DES ACTEURS OUBLIÉS DE LA VILLE.
Peu d'activités proposées

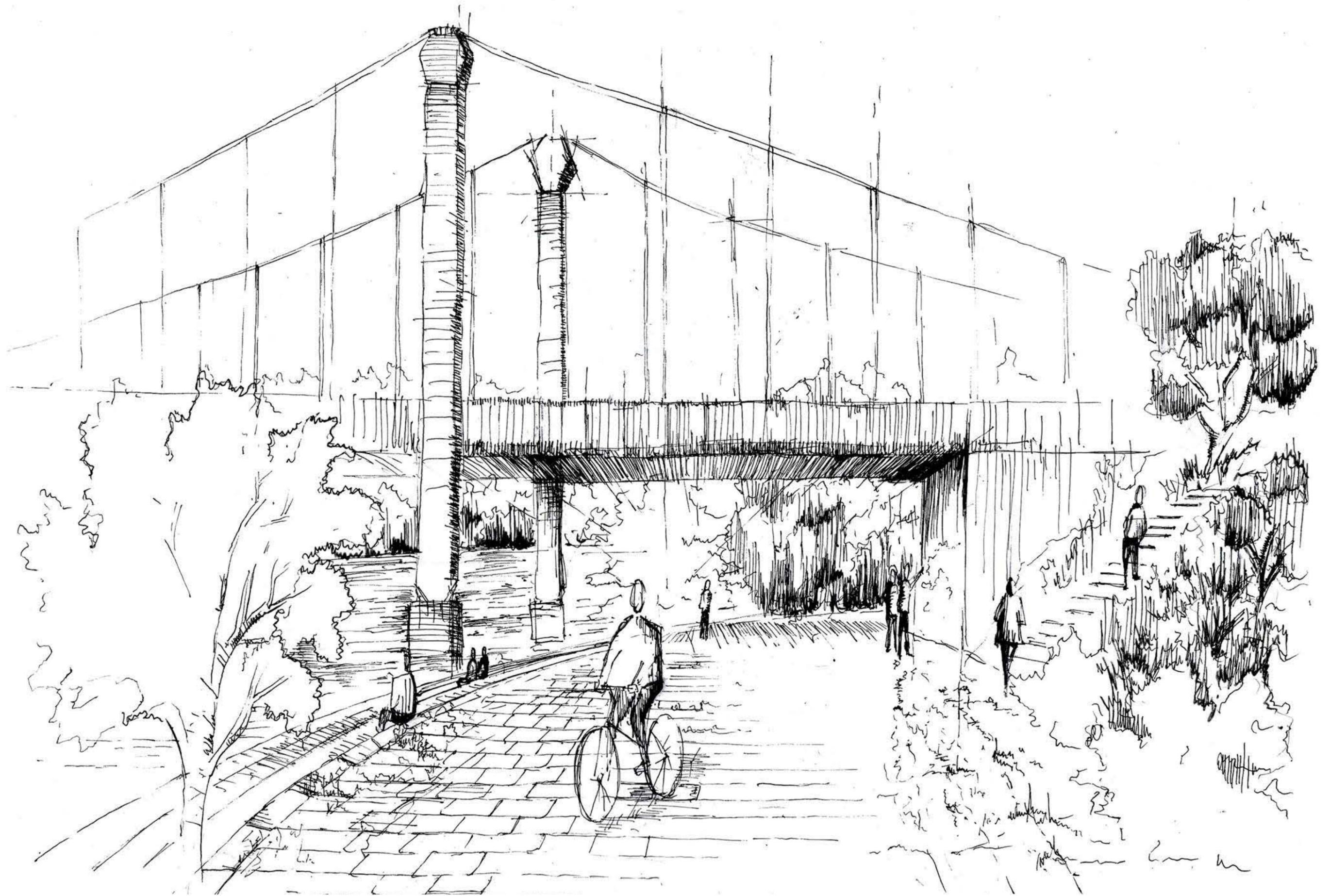


LES RETRAITÉS.
Peu d'activités dynamisantes
et des mobilités peu adaptées



COMMENT PEUVENT-ILS S'APPROPRIER LA VILLE?
Pas de lieu pour se rassembler





Végétalisation et aménagement des berges.

III. PROGRAMMATION.

3 programmes intergénérationnels.

DES PROGRAMMES POUR QUI ?

**Apprendre
Travailler
Partager**

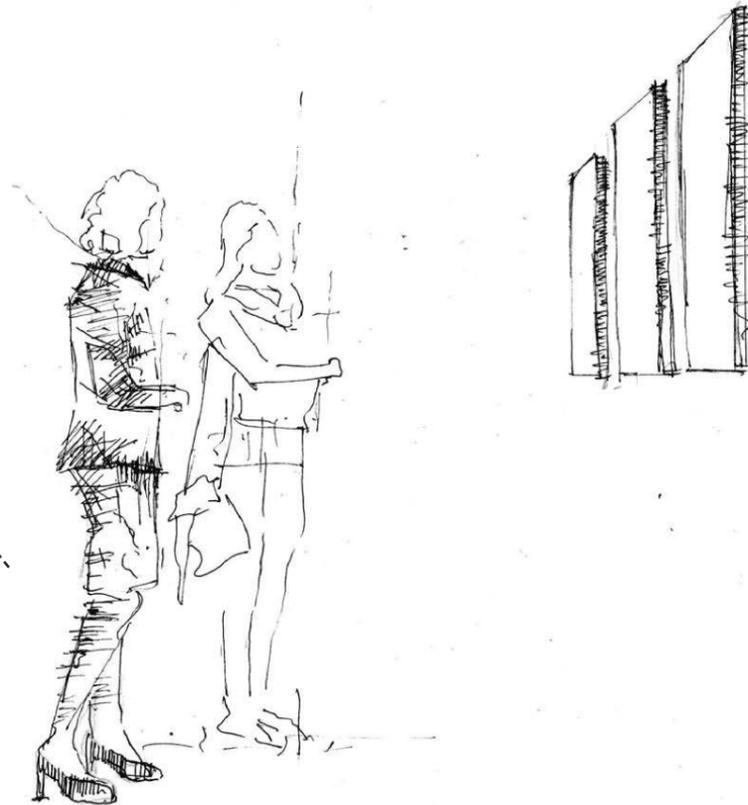


PEDAGOGIQUE : UN CENTRE DE FORMATION

Le partage autour d'activités liées au jardinage

- Sensibilisation au patrimoine paysagé et au risque
- Transmission de savoir faire inter-générationnels

**Apprécier
S'informer
S'approprier**



CULTUREL : UN MUSEE AU SEIN D'UN PARCOURS PEDAGOGIQUE

Unifier par la culture

- Sensibiliser les personnes âgées et jeunes aux changement climatique



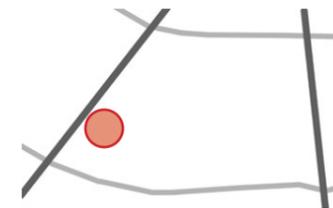
**Boire un verre
Manger
Travailler
Se détendre**

EVENEMENTIEL : UNE HALLE COMMUNE POUR MANGER, BOIRE ET ACHETER DES PRODUITS LOCAUX

Lieu de cohésion sociale participatif

- Valoriser l'agriculture urbaine
- Rassembler les jeunes autours de soirées ou évènements

Des programmes pour les jeunes et les retraités de la ville.



SITE:

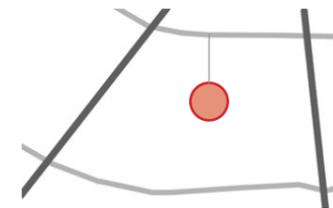


PROGRAMMES:

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Espace libre d'appropriation Rez-de-chaussée | Services 30 m ² | |
| Espace d'exposition permanente (culture du risque) 150 m ² | Espace d'exposition temporaire 50 m ² | |
| Auditorium 80 places 150 m ² | 2 salles polyvalentes 50 m ² | |
| Acceuil 30 m ² | Administration 40 m ² | Archives 40 m ² |
| Boutique 15 m ² | | |

TOTAL : 550 M2

Le pôle culturel : un centre d'arts.



SITE:

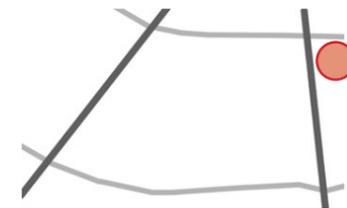


PROGRAMMES:

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Cantine urbaine (60 couverts) Espace restauration 120 m ² | Halle de marché 40 m ² (+ espace restauration) | |
| Cuisine 90 m ² | Coworking 50 m ² | |
| Serre pédagogique 20 m ² | Services 30 m ² | Atelier répara- tion de vélo 60 m ² |
| Accueil 20 m ² | | |

TOTAL : 435 M2

Le pôle événementiel : une halle commune.



SITE:



PROGRAMMES:

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Salles de cours (3 salles de 35 m ² pour 15 étudiants) 105 m ² | Administra- tion 40 m ² |
| Salle polyvalente 80 m ² | Espace de vente 60 m ² |
| Espace détente Bibliothèque 80 m ² | Stockage 50 m ² |
| Espace travaux pratiques 80 m ² | Services 20 m ² |
| | Cuisine 10 m ² |

TOTAL : 550 M2

Le pôle pédagogique : un centre de formation.



Programmes intergénérationnels :

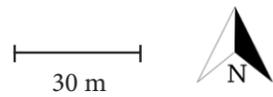
- 1** Centre d'arts
- 2** Halle commune
- 3** Centre de formation

Points d'arrêt :

- A** Terrain de sport et agora
- B** Place publique à disposition de l'école

Mobilités douces :

-  Aménagement d'un cheminement de mobilités douces
-  Cheminement piéton et cycliste existant



Un îlot vert devenu attractif et qui fédère acteurs et ressources paysagères.

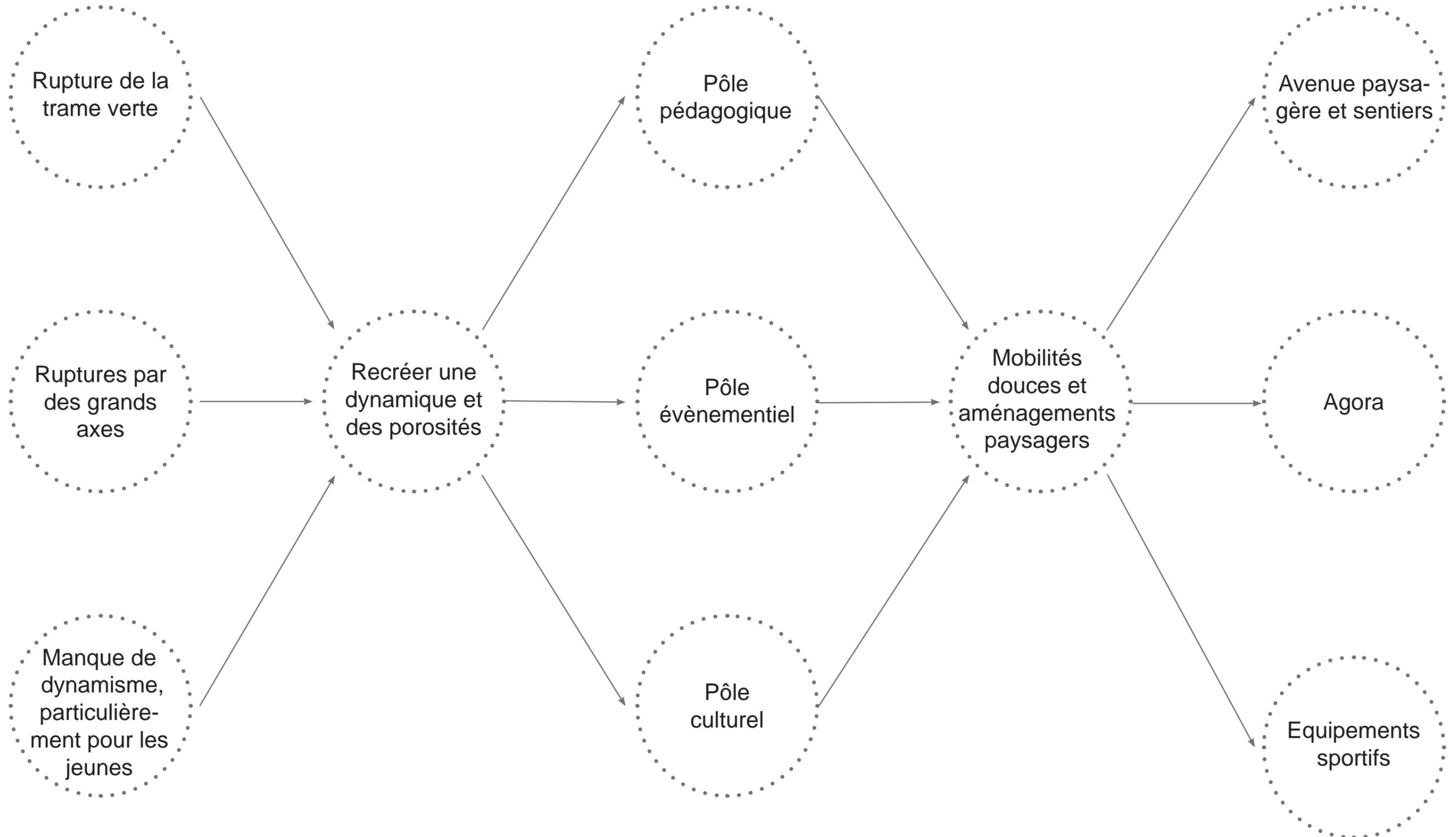
Diagnostic de
Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Projet

Programme

Liens

Aménagements



ANNEXES : RÉFÉRENCES.

- AMÉNAGEMENT DES QUAIS, ROUEN
- PROJET URBAIN DES PORTES DU VERCORS
- COUVERTURE DE L'AUTOROUTE A1, SAINT-DENIS
- THE HIGH LINE, NEW YORK



AMENAGEMENT DES QUAIS

Lieu : Rouen

Maîtrise d'ouvrage : ville de Rouen

Maîtres d'oeuvre : IN SITU, atelier de Paysage et d'aménagement

Année : 2013-2017

- Modifier l'image de la rive gauche
- Permettre la tenue de manifestations exceptionnelles tout le long de l'année
- Amener la nature en ville
- Rendre plus attractif le territoire de la métropole



PORTE DU VERCORS,

Une démarche globale et intégrée de restructuration résiliente

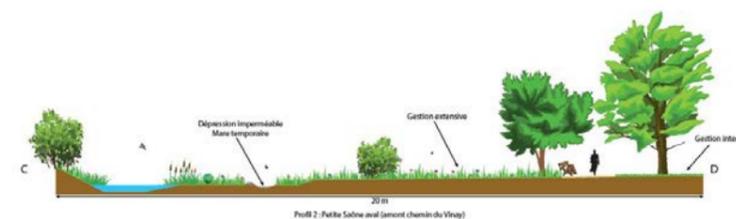
Lieu : Grenoble

Maîtrise d'ouvrage : Grenoble Alpes Métropole

Maîtres d'oeuvre : TN+, Soberco environnement

Année : 2018-2030

- Une ville post-carbone (mobilités, énergie)
- Une ville continue et apaisée (moins de ruptures urbaines)
- Une ville nature (trame verte et bleue, espaces verts)
- Une ville intégratrice (mixité urbaine et sociale)

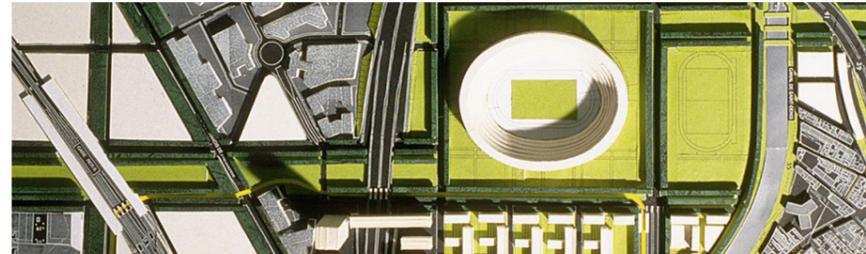




COUVERTURE DE L'AUTOROUTE A1

Lieu : Saint-Denis
 Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saint-denis, Auvervilliers, Plaine commune
 Maîtres d'oeuvre : Hyppodamos93, Michel Corajoud Paysagiste
 Année : 2000-2002

- Rétablir des connections entre les différents quartiers
- Réduire la nuisance sonore
- Faciliter les circulations douces en liaison avec le parc départemental Jean Moulin
- Mise en oeuvre d'un véritable projet urbain



HIGH LINE, NEW YORK

Lieu : New-York
 Maîtrise d'ouvrage : Authority of New-York
 Maîtres d'oeuvre : James Corner, Piet Oudlof, Michael Bloomberg
 Année : 2009

- Conserver le caractère industriel du lieu tout en le métamorphosant en jardins et promenades

